

Chanegriha a reçu, hier, un appel téléphonique du président du Comité des chefs d'état-major interarmées

**Volonté commune de consolider les liens de coopération militaire bilatérale**



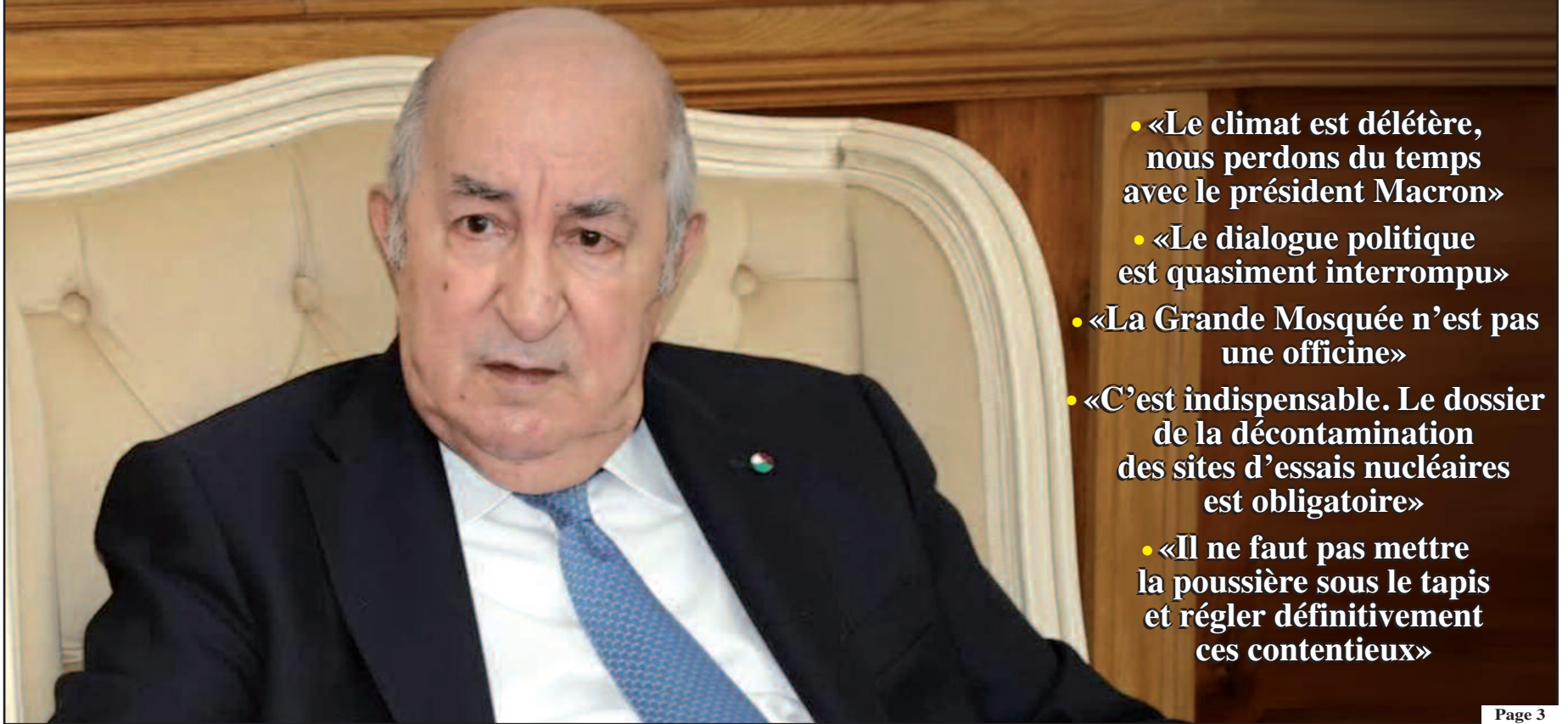
Page 4

Mardi 4 Février 2025 /Sarl El Miled El Djadid Information et Communication / N° 1309 Prix 20 DA

## RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Dans son entretien accordé au journal L'Opinion, il a dénoncé les déclarations hostiles de certains politiciens français et mis l'Élysée face à ses responsabilités

# Le président Tebboune remet les pendules à l'heure



- «Le climat est délétère, nous perdons du temps avec le président Macron»
- «Le dialogue politique est quasiment interrompu»
- «La Grande Mosquée n'est pas une officine»
- «C'est indispensable. Le dossier de la décontamination des sites d'essais nucléaires est obligatoire»
- «Il ne faut pas mettre la poussière sous le tapis et régler définitivement ces contentieux»

Page 3

## TRANSPORT AÉRIEN

Le PDG d'Air Algérie, le DG de Tassili Airlines et le PDG de la SGSIA ont été auditionnés hier par la Commission de l'APN

# Faire de l'Algérie un leader du domaine

- **Boughali** appelle à revoir les points de faiblesse et à consolider les points de force
- **Bouchouit** souligne la nécessité d'un diagnostic approfondi pour trouver des solutions adaptées afin d'améliorer les services
- **Benhamouda** «Air Algérie a enregistré une croissance notable à plusieurs niveaux en 2024»
- **Mediouni** «L'exploitation des technologies de pointe ont permis de poursuivre les efforts d'amélioration de la gestion de l'aéroport»
- **Ourihane** «Pour la première fois, Tassili Airlines mettra en place un programme de vols pour le Hadj, avec des liaisons directes»



Page 5

Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs

## Fort engagement pour renforcer les relations bilatérales

Page 3

Arkab participe aux travaux de la 58<sup>e</sup> réunion du JMMC

## Une reprise plus soutenue de la demande pétrolière attendue à partir d'avril prochain

Page 5

Forum d'affaires algéro-tchèque  
Un point de départ pour une coopération économique plus ambitieuse entre les deux pays

Page 5



# Café

Par Meriem L.

## facebook

### Tipasa : distribution d'eau perturbée jusqu'à demain



À partir d'hier, lundi, une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée dans neuf communes de Tipasa et se poursuivra jusqu'à demain mercredi. Cette interruption est causée par des travaux de maintenance périodique programmés sur le système de transfert d'eau du barrage Kef Eddir, selon un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Les travaux, réalisés par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), impacteront la distribution de l'eau potable dans les communes de Cherchell, Sidi Ghilès, Sidi Amar, Menaceur, Nador, Hadjout, Merad, Tipasa et Sidi Rached.

Le rétablissement progressif du programme habituel de distribution d'eau débutera mercredi prochain, 5 février, précise le communiqué.

## facebook Instagram

### SNTF : annonce des nouveaux horaires du train de nuit Alger-Tougourt-Alger



الجزائر - تڤقوت - الجزائر	
الوقت	الوقت
17:30	18:13
17:58	18:40
18:25	19:00
18:55	19:25
19:54	20:53
20:24	21:39
21:03	22:02
21:50	02:33
23:12	03:09
00:37	03:41
1:02	04:11
2:31	05:00
3:52	05:00
4:07	05:29
4:56	05:00

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a récemment annoncé les nouveaux horaires du train de nuit reliant Alger à Tougourt, offrant ainsi une solution pratique et confortable pour les voyageurs entre ces deux villes. Le départ du train s'effectuera tous les samedis, lundis et mercredis à 13h18 depuis la gare d'Agha à Alger, et il repartira de Tougourt

vers Alger tous les dimanches, mardis et jeudis à 17h30. Ce train marque plusieurs arrêts sur son parcours, notamment à Boumerdès, Thénia, Bouira, Beni Mansour, Bordj Bou Arreridj, M'sila, entre autres, assurant ainsi une couverture étendue pour les voyageurs tout le long de son trajet.

## facebook

### ONCI : un programme enrichissant pour les enfants chaque samedi à Zeralda



Le 1<sup>er</sup> février a marqué le début d'un mois riche en événements au Village des artistes de Zeralda, une initiative de l'Office national de la culture et de l'information (Onci). Chaque samedi, ce lieu devient un véritable centre de divertissement pour les enfants, offrant des activités variées et joyeuses, indique l'ONCI sur sa page Facebook.

Le programme de cette première journée a été un véritable succès, remplissant l'espace de rires et d'énergies positives. Le Village des artistes invite ainsi les familles à se joindre à l'événement chaque samedi à 15h, pour un après-midi de convivialité et de découvertes.

## facebook

## INSP : lancement d'une enquête nationale sur les infections nosocomiales dans 16 CHU

Dans le cadre de l'application du plan d'action du ministre de la Santé, l'Institut national de santé publique (INSP) annonce le lancement d'une enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales et de prescription des anti-infectieux. Cette étude, qui se déroulera du 3 au 20 février en cours, sera menée dans 16 Centres hospitalo-universitaires (CHU) à travers différentes régions de l'Algérie, en collaboration avec le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie. Les infections nosocomiales, un problème de santé publique mondial, font l'ob-

jet de cette enquête qui vise à collecter des données essentielles pour surveiller et gérer ces infections. Grâce à cette étude, des indicateurs clés tels que le taux de prévalence des infections nosocomiales et les facteurs de risque associés seront identifiés. Les résultats de cette enquête permettront d'améliorer la qualité des soins hospitaliers et de mettre en place des stratégies de prévention ciblées et efficaces pour lutter contre ce phénomène. L'initiative s'inscrit dans un effort plus large de renforcement de l'hygiène hospitalière et de la prise en charge des malades en Algérie.



Responsable de publication d'honneur  
Le défunt Mohammed Salah Benhemouda

**Directrice générale**  
Wafa Benhamouda  
**Responsable de publication**  
Dira Fatima

**Rédaction et direction**  
08, rue de Tindouf  
2<sup>e</sup> étage  
Alger-Centre  
Téléphone et fax  
023.49.88.76  
023.49.88.78

**PUBLICITE**  
«Pour votre Publicité s'adresser à: 'Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/ 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/ 020.05.13.45/ 020.05.13.77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression**  
Simpral  
Rue Al Hurriya, Alger

**Important pour tous les lecteurs**  
Les documents, écrits ou photos parvenus au journal ne seront pas restitués qu'ils soient publiés ou non



**Mettant la France face à ses responsabilités**

# Le président Tebboune remet les pendules à l'heure

**Le président Abdelmadjid Tebboune a abordé plusieurs sujets sensibles dans son entretien accordé au journal l'Opinion, principalement concernant les relations entre l'Algérie et la France. Il a dénoncé les déclarations hostiles de certains politiciens français, lesquelles ont contribué à un «climat délétère» affectant les relations bilatérales.**

Le président Tebboune a déclaré : «Le climat est délétère, nous perdons du temps avec le président (Emmanuel) Macron. Nous avons beaucoup d'espoirs de dépasser le contentieux mémoriel. C'est pour cela que nous avons créé, à mon initiative une Commission mixte pour écrire cette histoire qui nous fait encore mal.» Et de souligner : «Et pour dépolitiser ce dossier, j'ai même reçu deux fois l'historien Benjamin Stora (qui) a toute mon estime et réalise un travail sérieux avec ses collègues français et algériens sur la base des différentes archives, bien que j'aie déploré que l'on n'aille pas assez au fond des choses.» En outre, il a rappelé avoir «établi une feuille de route ambitieuse» après la visite en août 2022 du président Macron, suivie de celle d'Elisabeth Borne, alors Première ministre, qu'il a qualifiée de «femme compétente connaissant ses dossiers». «Mais, plus rien n'avance si ce n'est les relations commer-

ciales», a-t-il fait observer.

**«Le dialogue politique est quasiment interrompu»**

Dans ce cadre, le chef de l'Etat a affirmé que «le dialogue politique est quasiment interrompu», évoquant les déclarations «hostiles» tous les jours de politiques français, comme celles du député de Nice, Eric Ciotti, ou du membre du Rassemblement national (Jordan Bardella). «Et ces personnes aspirent un jour à diriger la France. Personnellement, je distingue la majorité des Français de la minorité de ses forces rétrogrades et je n'insulterai jamais votre pays», a-t-il poursuivi.

A ce titre, le président de la République s'est «interrogé sur la manière dont M<sup>me</sup> Le Pen va s'y prendre si elle parvient au pouvoir : veut-elle une nouvelle rafle du Vel d'Hiv et parquer tous les Algériens avant de les déporter ?» Interrogé sur sa disposition «à reprendre le dialogue à condition qu'il y ait des déclarations politiques fortes», le président Tebboune a répondu : «Tout à fait. Ce n'est pas à moi de les faire. Pour moi, la République française, c'est d'abord son Président.»

**«Nous n'avons aucun problème avec les autres médias»**

Et d'ajouter : «Il y a des intellectuels et des hommes politiques que nous respectons en France comme Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Raffarin, Ségolène Royal et Dominique de Villepin, qui a bonne presse dans tout le monde arabe, parce qu'il représente une certaine France qui avait son poids.» «Il faut aussi qu'ils puissent s'exprimer. Et ne pas laisser ceux qui se disent journalistes leur couper la parole et les humilier, particulièrement dans les médias de Vincent Bolloré dont la mission quotidienne est de détruire l'image de l'Algérie», dit-t-il, avant d'assurer : «Nous n'avons aucun problème avec les autres médias, qu'ils soient du secteur public ou privé.»

Concernant la dénonciation des accords de 1968 de la part de plusieurs politiques fran-



çais, le président de la République a estimé qu'il s'agit d'«une question de principe», s'interrogeant : «Je ne peux pas marcher avec toutes les lubies. Pourquoi annuler ce texte qui a été révisé en 1985, 1994 et 2001.»

**«La Grande Mosquée n'est pas une officine»**

A ce propos, il a expliqué que «certains politiciens prennent le prétexte de la remise en cause des accords pour s'attaquer à ces accords d'Evian qui ont régi nos relations à la fin de la guerre. Ces accords de 1968 sont une coquille vide qui permet le ralliement de tous les extrémistes comme du temps de Pierre Poujade.»

S'agissant de l'influence de l'Algérie à la Grande Mosquée de Paris, le président Tebboune a expliqué que «l'Etat algérien n'a pas voulu laisser des associations douteuses faire de l'entrisme à la Grande Mosquée et a toujours pris en charge son entretien», rappelant que lorsqu'il était ministre de la Communication et de la Culture, il avait «instauré ces aides (qui) servent notamment à rénover les bâtiments», soulignant que «la France officielle n'a jamais fait d'objection et se rend régulièrement aux invitations du recteur.»

**«Le dossier de la décontamination des sites d'essais nucléaires est obligatoire»**

Dans le même sillage, il a ajouté que «la

Grande Mosquée n'est pas une officine» et que «le recteur actuel, Chems-Eddine Hafiz, a été choisi de manière concertée avec son prédécesseur, Dalil Boubakeur, et l'Etat français.»

D'autre part, le président de la République a affirmé que les réparations relatives aux explosions nucléaires et à l'utilisation d'armes chimiques par la France dans le Sud de l'Algérie est un sujet indispensable pour la reprise de la coopération bilatérale, disant «c'est indispensable. Le dossier de la décontamination des sites d'essais nucléaires est obligatoire sur les plans humain, moral, politique et militaire. Nous pouvions le faire avec les Américains, les Russes, les Indonésiens, les Chinois. Nous estimons que l'Algérie doit le faire avec la France qui doit nous dire avec précision les périmètres où ces essais ont été réalisés et où les matériaux sont enterrés.»

Il a indiqué dans le même cadre, qu'«il y a aussi la question des armes chimiques utilisées à Oued Namous.»

Rappelant avoir entamé sa carrière de fonctionnaire à Béchar, il a affirmé à ce sujet, qu'«au tout début des années 1970, pratiquement toutes les semaines, nous avions des plaintes d'éleveurs relatives à la mort de leurs bêtes», mettant l'accent sur le fait qu'«il ne faut pas mettre la poussière sous le tapis et régler définitivement ces contentieux.»

**M. B.**

**Le président de la République reçoit l'Imam de la mosquée Al-Aqsa**

## L'Algérie saluée pour ses efforts en soutien à la Palestine

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, l'Imam de la mosquée Al-Aqsa, Cheikh Ekrima Saïd-Abdallah Sabri. A cette occasion, l'Imam de la mosquée Al-Aqsa a remis au président de la République un cadeau symbolique, consistant en un fragment de pierre du «Dôme du Rocher» à Al-Aqsa, en reconnaissance et en considération de ses positions immuables en faveur de la cause palestinienne.

Dans une déclaration au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, l'Imam a déclaré : «C'est ma première rencontre avec Son Excellence le président Abdelmadjid Tebboune, et ce fut une rencontre fraternelle et sincère, à l'image de la sincérité de l'Algérie envers la Palestine». Le Cheikh Ekrima Saïd-Abdallah Sabri a indiqué avoir fait part au président de la République de «la position du peuple palestinien qui aime l'Algérie autant que celle-ci aime la Palestine», soulignant que «le président de la République s'est dit prêt à répondre à nos demandes concernant la ville d'El-Qods et la mosquée Al-Aqsa». Il a rappelé ainsi, les liens «historiques» unissant les deux pays ainsi que la position «immuable» de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, exprimant sa «gratitude pour l'Algérie, qui a porté la voix de la Palestine à l'échelle mondiale dans la tribune onusienne».

«Que Dieu bénisse l'Algérie et son Président, qu'Il lui accorde longue vie, ainsi que la paix, la sécurité et la sérénité à ce pays», a-t-il ajouté.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du Conseiller du président de la République, chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, et du président du Haut-conseil islamique (HCI), Mabrouk Zeid El-Kheir.

**M. B.**

**Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs**

## Fort engagement pour renforcer les relations bilatérales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, la cérémonie de remise des lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs auprès de l'Algérie, selon un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit de l'ambassadeur de la Fédération de Russie, Alexey Solomatine, l'ambassadrice de la République de Guinée équatoriale, Gertrudis Nsang Ngong Nsuga, l'ambassadeur de la République de Moldavie, Eugeniu Revenco, l'ambassadeur du Royaume du Cambodge, Uk Sarun, et l'ambassadeur de la République du Rwanda, Dan Munyuza. Dans ce cadre, la nouvelle ambassadrice de la République de Guinée équatoriale Gertrudis Nsang Ngong Nsuga, a affirmé, à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, que «cette journée particulière pour les relations diplomatiques entre les deux pays reflète le niveau atteint par les relations historiques entre la Guinée équatoriale et l'Algérie, pays frère», ajoutant que «la Guinée équatoriale œuvre depuis toujours au renforcement du cadre de coopération entre les deux pays, au mieux de leurs intérêts communs et de ceux des deux peuples, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud».

Pour sa part, le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie Alexey Solomatine, à

l'issue de la cérémonie a déclaré que «l'Algérie est un pays ami pour nous», précisant que son objectif était «de prendre toutes les démarches possibles et de consentir les efforts nécessaires pour développer et approfondir les relations entre les deux pays dans plusieurs domaines».

A son tour, le nouvel ambassadeur de la République du Rwanda Dan Munyuza, a indiqué dans une déclaration au sortir de la cérémonie de remise de ses lettres de créance que «l'Algérie et le Rwanda entretiennent des liens fraternelles et historiques», et «peuvent échanger les expériences et les expertises dans plusieurs domaines», soulignant «la disposition de son pays à œuvrer pour renforcer et faire avancer les relations bilatérales avec l'Algérie». Le diplomate a ainsi invité les Algériens à visiter le Rwanda, précisant qu'ils «peuvent obtenir un visa à leur arrivée dans ce pays». Le nouvel ambassadeur du Royaume du Cambodge Uk Sarun, a, quant à lui, déclaré à la fin de la cérémonie : «Je m'emploierai, tout au long de ma mission en Algérie, à promouvoir les relations et la coopération entre nos deux pays aux plans bilatéral et multilatéral au service de nos peuples.»

Il a salué «le progrès réalisé par l'Algérie dans tous les domaines», souhaitant «succès au Gouvernement algérien et prospérité et

bien-être au peuple algérien», de son côté, le nouvel ambassadeur de Moldavie, Eugeniu Revenco, a indiqué au terme de la cérémonie : «La République de Moldavie souhaite poursuivre et élargir ses relations avec l'Algérie dans un esprit de partenariat bénéfique pour les deux pays.» Il a noté avoir eu un entretien «très chaleureux» avec le président de la République, axé sur des relations «amicales fondées sur les principes du respect mutuel et du dialogue», tout en partageant «un engagement pour la promotion des valeurs de la paix, de la sécurité et du développement durable». Le diplomate a fait savoir qu'il avait abordé avec le président de la République le «renforcement des relations bilatérales de la Moldavie avec des partenaires étrangers, plus particulièrement avec l'Algérie».

Et de poursuivre : «Bien que les relations diplomatiques entre nos deux pays aient été établies il y a 30 ans, la coopération bilatérale a encore un grand potentiel à être développée. Nous sommes ouverts à la promotion du dialogue politique entre nos deux pays et au renforcement de la coopération bilatérale.»

L'ambassadeur moldave s'est engagé à élever, durant sa présence en Algérie, le niveau de coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines.

**S. B.**

## Chanegriha reçoit un appel téléphonique du président du Comité des chefs d'état-major interarmées des Etats-Unis

# Volonté commune de consolider les liens de coopération militaire bilatérale

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier, un appel téléphonique du président du Comité des chefs d'état-major interarmées des Etats-Unis d'Amérique, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«**M**. le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu, ce lundi 3 février 2025, un appel téléphonique du président du Comité des chefs d'état-major interarmées des Etats-Unis, M. le général d'armée Charles Brown, lors duquel les questions d'intérêt commun ont été évoquées», précise le communiqué.

Selon la même source, «cet entretien intervient suite à la signature en Algérie, le 22 janvier 2025, du mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération militaire entre les deux pays, par M. le général d'ar-

mée Saïd Chanegriha, du côté algérien, et M. le général d'armée Michael Langley, commandant de l'Africom, du côté américain».

Les deux parties ont fait part de leur «volonté commune de consolider les liens de coopération militaire bilatérale», ajoute le communiqué, notant également que «les discussions ont constitué une opportunité pour les deux parties d'aborder le contexte régional et international actuel».

A. B.



Saluant l'initiative d'élargir la consultation qui renforce la démocratie participative

## Boughali reçoit les rapports relatifs à la révision des avant-projets de loi sur les partis politiques et les associations

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, les rapports relatifs à la révision des deux avant-projets de loi organiques sur les partis politiques et les associations.

La remise des deux rapports s'est déroulée lors d'une cérémonie symbolique, en présence des vice-présidents de l'APN, présidents des deux groupes de travail, Zouhaier Nasri et Berbera El Hadj Cheikh, et des membres des deux groupes. Les deux groupes de travail avaient finalisé la révision des deux avant-projets de loi organiques relatifs aux partis politiques et aux associations, après une série de réunions et de concertations au cours desquelles des spécialistes ont été entendus.

A l'occasion, Boughali a salué «l'initiative lancée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'élargir la consulta-

tion dans l'élaboration des lois», la qualifiant de «bonne pratique» qui renforce la démocratie participative. Il a souligné que ces deux textes font partie des lois visant à «éthiquer la vie politique, sociale et économique», contribuant ainsi à «la construction d'une société qui reflète ses spécificités». Le président de l'APN a également salué les efforts des membres des deux groupes et a exprimé l'espoir que les résultats du travail accompli «répondent aux attentes du peuple, compte tenu de l'importance de ces lois dans le paysage politique et social national».

Lors de son intervention, Nasri a présenté le parcours des discussions tenues lors des réunions du groupe, ainsi que le nombre d'associations reçues, précisant que la Commission «avait apporté des modifications à 60% du texte du projet, ainsi que des recom-

mandations qui seront soumises au président de l'Assemblée pour être présentées au président de la République», soulignant que cet effort reflète «la volonté de renforcer la démocratie participative et d'impliquer la société civile dans le processus de décision».

De son côté, El Hadj Cheikh a indiqué que la Commission «avait proposé 67 amendements, incluant des suppressions et ajouts de plusieurs articles, en mettant l'accent sur l'éthique de la vie politique et l'intégration de la numérisation». Le Commission a également proposé «trois mécanismes de financement des partis, ainsi que des modifications de certaines sanctions et l'octroi d'une plus grande autonomie aux partis dans leurs statuts internes», ajoutant que toutes «ces modifications visent à renforcer la transparence et la démocratie participative».

A. B.

Attaf reçoit le directeur du Programme Afrique à Chatham House

## Échange des analyses sur les différents enjeux auxquels fait face le Continent

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, le directeur du Programme Afrique à Chatham House, Alex Vines,

indique un communiqué du ministère.

Au cours de la rencontre, les deux parties ont «échangé les vues et les analyses sur les différents enjeux auxquels fait face le Continent africain, notamment la région du Sahel, et exa-

miné les moyens de coopération entre Chatham House et l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) relevant du ministère des Affaires étrangères», note la même source.

A. B.

Rebiga depuis Ouled Djellal

## «L'Algérie est respectée pour ses positions fermes et ses initiatives judicieuses»

Hier à Ouled Djellal, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a affirmé que l'Algérie est respectée par la communauté internationale pour ses positions fermes et ses initiatives judicieuses, et a son mot à dire dans les forums régionaux internationaux.

Prononçant une allocution à l'occasion de la commémoration du 64<sup>e</sup> anniversaire de la bataille d'Oued Dhiab à Kaf Nsour (Djebel Bouk'hil), dans la demeure du moudjahid Djemoui Boudhina qui a pris part à cette bataille, dans la commune de Doucen, Rebiga a indiqué que «l'Algérie, tout en s'acheminant vers le progrès et la prospérité sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mène une bataille cruciale sur la voie du développement national», soulignant que «cela doit inspirer les

jeunes Algériens à hisser le seuil de l'ambition pour réaliser les objectifs de construction et de renouveau et parachever avec confiance, conscience, volonté, savoir et travail, le processus de construction rêvé par nos valeureux martyrs». Le ministre a affirmé que «l'Algérie d'aujourd'hui est imprégnée de l'esprit de Novembre et de ses nobles valeurs, de la profondeur des principes et des significations contenus dans son éternelle Déclaration, ainsi que de la loyauté envers ceux qui ont emprunté les chemins de lumière, de vérité et de vertu». Et d'ajouter que «l'Algérie, qui a mis en place, aujourd'hui, de solides passerelles avec les partenaires internationaux, est respectée par la communauté internationale pour ses positions fermes et ses initiatives judicieuses, et a son mot à dire dans les forums régionaux internationaux». Le ministre a mis en avant,

par ailleurs, après avoir écouté un exposé présenté par le directeur des équipements publics, Hamza Salem, sur le projet de réalisation du nouveau siège de la direction des moudjahidine d'Ouled Djellal, «l'importance de la prise en charge des symboles de la glorieuse Révolution, notamment les moudjahidine», exhortant «à la mise en place de structures d'accueil pour rapprocher ces derniers des administrations et des différents secteurs». Visitant le musée du moudjahid et un projet de restauration du carré des chouhada au chef-lieu de wilaya, Rebiga a noté qu'il était «nécessaire d'accorder toute l'attention voulue aux monuments commémorant les sacrifices des martyrs». Il a posé la première pierre d'une polyclinique à la cité «Ennadjara» d'Ouled Djellal et honoré un certain nombre de moudjahidine de la région.

Y. D.

ONPPE

## Vers la mis en place d'un système informatique national sur la situation de l'enfance en Algérie

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a déclaré, hier à partir de Bordj Bou Arreridj, qu'un système informatique national sur la situation de l'enfance en Algérie sera mis en place pour offrir la possibilité d'accéder aux informations relatives à l'enseignement et la santé des enfants, notamment ceux aux besoins spécifiques.

M<sup>me</sup> Cherfi a assisté, au début de sa visite dans cette wilaya, à une séance d'entraînement à la natation d'enfants autistes et trisomiques au complexe 20 août et a visité une crèche et l'école primaire Haddadi Khaled au chef-lieu de wilaya ainsi qu'un établissement de l'enfance assistée et l'hôpital pédiatrique de la cité «15 hectares».

En marge de sa tournée, la déléguée nationale a affirmé dans une déclaration à la presse que l'Algérie a accompli de «grands pas dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'enfant à travers des lois fermes et de mécanismes de mise en œuvre efficaces».

Elle a fait savoir que sa visite à Bordj Bou Arreridj vise à «évaluer le degré de concordance du travail fait sur le terrain avec les lois en vigueur», notant qu'en «coordination avec les autorités locales, le travail est mené pour améliorer la qualité des prestations assurées aux enfants», tandis qu'une Commission nationale relevant de l'Organe national de protection et promotion de l'enfance (ONPPE) œuvre à élaborer un plan de travail spécial enfance tiré de la prise en charge réelle de cette catégorie constatée après des visites aux diverses wilayas».

Par ailleurs, Meriem Cherfi a souligné que «l'Algérie accorde un grand intérêt à toutes les catégories d'enfants», révélant qu'un système informatique national sur la situation de l'enfance en Algérie sera mis en place pour offrir à tous la possibilité d'accéder aux informations relatives à l'enseignement et la santé des enfants, notamment ceux à besoins spécifiques».

K. M.

**FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-TCHÈQUE**

# Un point de départ pour une coopération économique plus ambitieuse entre les deux pays

**La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a coprésidé, hier à Alger, l'ouverture du Forum d'affaires algéro-tchèque, en compagnie du ministre tchèque de l'Environnement, Petr Hladik. L'événement a permis de réaffirmer la volonté des deux parties de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines économiques, notamment ceux liés à la protection de l'environnement et à l'économie verte, en explorant les opportunités d'investissement et de partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays.**

Le forum a été organisé par l'ambassade de la République tchèque en Algérie, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, à l'occasion de la visite de Hladik en Algérie à la tête d'une délégation comprenant plus de 20 hommes d'affaires actifs dans divers secteurs tels que les énergies renouvelables, le matériel agricole, le traitement et la gestion de l'eau et les solutions technologiques, ainsi que des parlementaires.

Dans son discours d'ouverture, en présence de l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie, du président du Conseil de renouveau économique algérien (Crea), du président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et de représentants d'organismes concernés par l'investissement et le commerce, M<sup>me</sup> Djilali a déclaré que ce forum «représente une opportunité d'échanger des expertises entre l'Algérie et la République tchèque dans le domaine du renforcement de la coopération institutionnelle et économique».

**Unifier les efforts des deux pays pour un avenir plus respectueux de l'environnement**

Elle a souligné l'importance d'«explorer les moyens, mécanismes et outils à mettre en place pour unifier les efforts des deux pays afin de construire un avenir plus respectueux de l'environnement», rappelant que l'Algérie «s'est engagée dans toutes les conventions internationales et protocoles environnementaux importants des Nations unies, les a ratifiés, ainsi que ceux rela-

tifs à la protection de l'environnement et à la réalisation du développement durable».

La ministre a affirmé que le forum constitue «un point de départ pour une coopération plus ambitieuse» entre les deux pays, mettant en avant que l'Algérie et la République tchèque «partagent des valeurs communes telles que la solidarité, le développement durable et l'innovation».

**Les opérateurs économiques tchèques et algériens invités à échanger des idées et des expériences**

M<sup>me</sup> Djilali a invité tous les opérateurs économiques tchèques et algériens à «se rencontrer et échanger des idées à travers des réunions bilatérales permettant d'échanger des expériences pour construire un avenir plus vert et dans le cadre de l'économie circulaire».

De son côté, le ministre tchèque de l'Environnement a indiqué que les échanges entre les deux pays «ne sont pas à la hauteur des capacités dont ils disposent», soulignant que ce Forum d'affaires tenu «permettra de promouvoir la coopération dans plusieurs domaines».

Il a également précisé qu'«il est possible de collaborer dans de nombreux secteurs tels que l'énergie verte, le traitement et la gestion de l'eau, les technologies modernes, ainsi que dans le domaine de l'économie circulaire».

**La nécessité de créer des partenariats entre les opérateurs des deux pays soulignée**

Pour sa part, le président du Crea, Kamel Moula, a souligné «l'importance des efforts déployés par

l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, notamment en ce qui concerne le cadre législatif de l'investissement». Il a affirmé que la coopération entre les deux pays «ne doit pas se limiter aux échanges commerciaux, mais doit aller au-delà en renforçant les relations économiques à travers la création de partenariats entre les opérateurs des deux pays», d'autant plus que l'Algérie, en tant que porte d'entrée vers l'Afrique et l'Europe, «offre de nombreuses opportunités d'investissement».

Le président de la Caci, Kamel Hamenni, a estimé que le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays reste «modeste» et «ne reflète pas les capacités et potentialités que possèdent les deux pays dans divers secteurs économiques». Il a ainsi invité les hommes d'affaires tchèques «à investir en Algérie».

**Ce forum, une autre occasion d'exploiter les opportunités d'investissement disponibles**

Dans ce cadre, il a présenté les différentes avantages et opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, ainsi que la stabilité politique du pays, qui contribue à promouvoir et encourager l'investissement. Il a estimé que ce forum «représente une autre occasion de renforcer les relations fraternelles entre les deux pays et d'exploiter les opportunités d'investissement disponibles».

Quant à la vice-présidente de la Chambre de commerce de la République tchèque, Jana Hardova, elle a indiqué, lors de son intervention, que la visite de la délégation d'hommes d'affaires



faïres tchèques en Algérie, représentant plusieurs secteurs, permettra de «mettre en place une coopération fructueuse et de renforcer les liens entre les deux pays». Elle a également vu cela comme une opportunité «d'établir des relations directes entre les entreprises des deux pays et d'ouvrir la voie à des partenariats bilatéraux», ajoutant que cette visite «ne vise pas seulement à développer les affaires, mais aussi à développer les relations entre les deux pays».

Par ailleurs, lors du forum, un mémorandum a été signé entre la société tchèque spécialisée dans la fabrication de tracteurs ZETOR TRACTORS et l'unité de fabrication et de montage UNIA DZ en vue de produire ces équipements en Algérie. Un mémorandum a également été signé entre la société tchèque SVCS Process Innovation et le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) pour encourager la recherche scientifique et la collecte de données.

S. G.

**Arkab participe aux travaux de la 58<sup>e</sup> réunion du JMMC**

## Une reprise plus soutenue de la demande pétrolière attendue à partir d'avril prochain

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a participé, hier, par visioconférence, aux travaux de la 58<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep/Non-Opep (JMMC), lors de laquelle, il a souligné qu'une reprise plus soutenue de la demande pétrolière est attendue à partir du mois d'avril prochain, après une période de ralentissement saisonnier durant le trimestre en cours, selon un communiqué du ministère.

Lors des travaux de cette réunion, qui s'est déroulée en présence du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem, et des cadres du ministère, Arkab a affirmé que «les mesures adoptées récemment par les pays de l'Opep+ ont permis d'assurer la stabilité du marché pétrolier international, au profit des producteurs et des consommateurs».

**La conjoncture actuelle exige un engagement total en faveur du respect des décisions collectives**

Il a ajouté que «malgré certaines incertitudes persistantes, les fondamentaux du marché restent globalement solides», expliquant que «l'économie mondiale fait preuve de résilience, et des signes de reprise de la croissance émergent dans plusieurs régions. Après un ralentissement saisonnier de la demande de pétrole au cours des trois premiers mois de l'année, nous anticipons une reprise plus soutenue à partir d'avril».

Concernant la réunion, le ministre d'État a précisé que «les ministres du JMMC ont procédé à un échange de points de vue sur la situation actuelle du marché pétrolier et ses perspectives d'évolution dans les semaines à venir», soulignant qu'«il ressort clairement que la conjoncture actuelle exige une vigilance accrue et un engagement total en faveur du respect de nos décisions collectives et volontaires de limitation de nos productions». Lors de la réunion, les ministres du JMMC «ont évalué le respect des niveaux de production requis pour novembre et décembre 2024, constatant avec satisfaction le plein engagement des pays de l'OPEP+ dans l'application de leurs décisions». Par ailleurs, les ministres ont échan-

gé leurs points de vue sur «la conjoncture actuelle du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court et moyen terme».

Dans ce contexte, Arkab a affirmé que «les ministres du JMMC ont décidé de poursuivre les consultations, de maintenir une coordination

étroite et de suivre de près les évolutions du marché pétrolier international dans les prochaines semaines».

S. G.

**Aux travaux de la Commission des transports lors de l'audition des responsables du secteur aérien**

## Boughali : «Revoir les points de faiblesse et consolider les atouts pour faire de l'Algérie un leader du domaine»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a assisté hier aux travaux d'une réunion tenue par la Commission des transports, des télécommunications et des technologies de l'information, présidée par Mohamed Anouar Bouchouit.

Cette séance a été consacrée à l'audition de Hamza Benhamouda, PDG d'Air Algérie, d'Abdessamed Ourihane, DG de Tassili Airlines, et de Mokhtar Saïd Mediouni, PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), selon un communiqué de l'APN.

Lors de son intervention, Boughali a souligné que «la promotion du transport aérien fait partie des grands défis que l'Algérie s'efforce de relever, car ce secteur constitue un levier essentiel pour la relance de l'économie nationale et figure en tête des ambitions et objectifs fixés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

**Bouchouit souligne le développement significatif qu'a connu le secteur ces dernières années**

Le président de l'APN a appelé à «revoir les points de faiblesse et à consolider les points de force», d'autant plus que «les évolutions dans le domaine de l'aviation et du transport aérien exigent davantage d'efforts et de défis pour améliorer les standards de gestion, la qualité des services et atteindre la compétitivité, afin que l'Algérie devienne un leader dans ce secteur».

Dans son discours d'ouverture, Bouchouit a souligné le développement «significatif» qu'a connu

le secteur des transports ces dernières années. Toutefois, il a mis en garde contre certaines dysfonctionnements qui nécessitent «un diagnostic approfondi et des efforts pour trouver des solutions adaptées, afin d'améliorer les services offerts aux citoyens, en particulier aux membres de la diaspora, et ce, en accord avec les transformations mondiales visant à bâtir une Algérie nouvelle et avancée».

**Air Algérie enregistre une croissance et un développement notables à plusieurs niveaux en 2024**

De son côté, Benhamouda a présenté le bilan des activités d'Air Algérie pour l'année 2024, ainsi qu'un aperçu des plans et projets futurs. À cet égard, il a souligné que la compagnie a enregistré une «croissance et un développement notables à plusieurs niveaux en 2024, avec une augmentation de 10 % du nombre de passagers, qui a dépassé les 7.9 millions».

Il a de plus précisé qu'Air Algérie a «effectué 79.100 vols en 2024, avec une moyenne de 200 à 250 vols par jour desservant 33 aéroports nationaux et 44 aéroports internationaux». Afin de maintenir un environnement de travail optimal, Benhamouda a insisté sur «l'importance accordée par Air Algérie à la révision de la convention collective avec les partenaires sociaux, dans le but d'offrir un climat de travail confortable et propice à l'innovation et à la créativité».

Pour sa part, Mediouni a affirmé que la synergie des acteurs et l'exploitation des technologies de pointe ont «permis de poursuivre les efforts d'amélioration de la gestion de l'aéroport

d'Alger afin de le hisser aux standards internationaux». Il a précisé que cela s'est notamment traduit lors de «la dernière saison du Hadj, lorsque les bagages des pèlerins ont été livrés dans un délai record», rappelant «les préparatifs en cours afin de lancer le Duty free à l'aéroport d'Alger, au mois de mars prochain».

**Pour la première fois, Tassili Airlines mettra en place un programme de vols pour le Hadj**

À son tour, le directeur général de Tassili Airlines a mis en avant, dans sa présentation, la place de la compagnie dans le secteur du transport aérien en Algérie. Il a également souligné les «réalisations accomplies» au cours de l'année en cours, affirmant qu'elles «reflètent l'engagement de la compagnie à développer le réseau du transport aérien national et à renforcer la connectivité entre les différentes villes algériennes et internationales».

Le responsable de la compagnie a révélé que, pour la première fois, Tassili Airlines mettra en place un «programme de vols pour le Hadj, avec des liaisons directes vers les lieux saints». Cette initiative reflète, selon lui, «la capacité de la compagnie à s'adapter aux besoins nationaux et à élargir son offre de services au profit des pèlerins algériens, tout en maintenant les standards de qualité et le respect des horaires». De leur côté, les députés ont salué tous les efforts déployés pour améliorer le secteur, tout en soulevant un certain nombre de préoccupations et de questions.

A. B.



Par Amina B.

## Projet de dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Beni Mansour

## Un taux d'avancement des travaux de 25%

Malgré les retards accumulés, le chantier de dédoublement de la voie ferrée reliant Beni Mansour à la ville de Béjaïa, sur une distance de 87 km, avance résolument. Selon la Direction des transports de la wilaya le taux d'avancement des travaux du projet a atteint 25%.

R elancé en 2020 après une longue suspension due à des oppositions locales et à des contraintes financières, le projet a bénéficié d'une révision du tracé afin de minimiser les obstacles. Ce nouveau tracé intègre 55 ouvrages d'art, dont 3 tunnels. Actuellement, 46 km de la tranche ferme (53 km) sont libérés de toute opposition et les travaux avancent sur 30 km.

Parmi les infrastructures en cours, le tunnel ferroviaire de Semaoun (669 m) devrait être achevé d'ici un à deux mois. Les tunnels de Sidi Aïch et de Seddouk sont en phase de percement, tandis que sept ponts de grande portée (1.200 m, 980 m, 600 m, etc.) sont en construction.

### Tipasa 36 projets industriels lancés après la levée des restrictions sur l'investissement



La commission de wilaya de Tipasa chargée de lever les restrictions sur les projets d'investissement achevés mais non encore exploités a réalisé des avancées significatives en trois ans. Depuis sa création jusqu'à décembre dernier, elle a tenu 36 séances de travail et étudié 150 dossiers. Résultat : 36 projets ont pu entrer en production, insufflant un nouvel élan à l'économie locale. L'impact de cette dynamique se mesure à l'aune des 4.255 emplois directs créés, sans compter les postes indirects et les retombées fiscales. L'industrie, l'agriculture, le tourisme et les services sont les principaux secteurs bénéficiaires de ces investissements, estimés à plus de 22,49 milliards de dinars. Cette montée en puissance du tissu industriel local renforce la croissance économique et stimule le développement territorial. Pour garantir le succès de ces investissements, la commission de wilaya a mené 66 visites de terrain et envoyé 708 invitations à des opérateurs économiques. Elle a facilité l'obtention de 105 décisions et autorisations administratives, dont 22 permis de construire, 13 certificats de conformité et 23 autorisations définitives. Par ailleurs, 22 arrêtés liés à l'impact environnemental ont été délivrés.

Ce mouvement d'accélération économique confirme la volonté des autorités locales de dynamiser l'investissement et de lever les obstacles administratifs pour favoriser un climat propice au développement industriel et économique à Tipasa.



Le projet comprend également la construction et la modernisation de sept gares : une station intermodale face à la gare routière de Béjaïa et les gares d'Oued Ghir, Ighzer Amokrane, Timezrit, Tazmalt et Beni Mansour. A Akbou, un pont de 1.200 m est en chantier, mais la construction de la nouvelle gare attend

encore la finalisation des indemnisations des expropriés.

L'achèvement de ce projet transformera radicalement la mobilité ferroviaire dans la région.

Les trains de voyageurs, qui roulent actuellement à une vitesse moyenne de 50 km/h, pourront atteindre 160 km/h, et

celle du transport de marchandises passera à 100 km/h.

De plus, la future exploitation du gisement de zinc et de plomb d'Amizour renforcera l'intérêt stratégique de cette infrastructure en facilitant l'acheminement du minerai vers le port de Béjaïa pour l'exportation.

Oran

## Le wali suit l'avancement de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

Dimanche dernier, Samir Chibani, wali d'Oran, a effectué une visite au site du projet de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Blanc durant laquelle il a inspecté les différents ateliers et sections de la station, a indiqué un communiqué des services locaux. Lors de cette visite, il a inspecté la station de pompage de Cap Blanc et le réservoir d'Aïn Tassa, situé dans la commune d'Aïn El Kerma, d'une capacité de 50.000 m<sup>3</sup>. Ce projet vise à renforcer la capacité de stockage afin de répondre aux besoins en eau des citoyens.

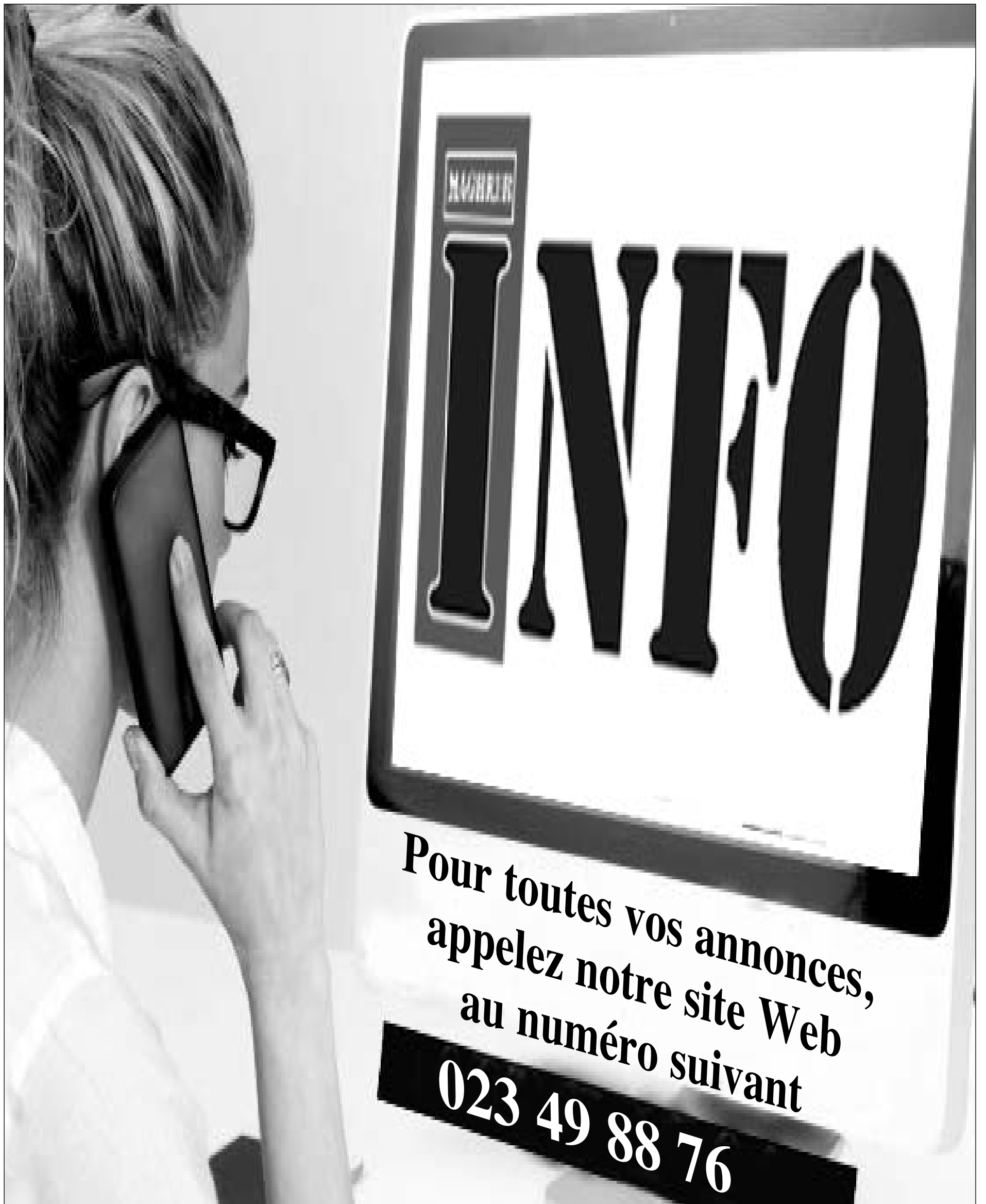
Cette visite coïncide avec l'annonce par Sonatrach du succès de la première production d'eau dessalée à partir de l'unité d'osmose inverse de la SDEM. Cette avancée s'inscrit dans le cadre des tests initiés avec le pompage expérimental lancé le 9 janvier 2025. La réussite de la production d'eau potable représente une étape essentielle menant à la distribution directe aux citoyens.

Il convient de noter que la station de Cap Blanc, d'une capacité de 300.000 m<sup>3</sup>/jour, fait partie du programme complémentaire



national de dessalement d'eau de mer initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité hydrique au niveau national. Ce programme comprend la construction de cinq grandes stations supplémentaires réparties dans les wilayas d'Oran, El Tarf, Béjaïa, Boumerdès et Tipasa. La station de Cap Blanc fournira de l'eau

potable à trois millions de citoyens. Le projet est supervisé par l'Algerian Energy Company (AEC), filiale de Sonatrach, tandis que la Société nationale de génie civil et de bâtiment (GCB), également filiale de Sonatrach, est chargée des travaux avec une assistance technique de l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP).



**INFO**

Pour toutes vos annonces,  
appelez notre site Web  
au numéro suivant

**023 49 88 76**

**Maghrebinfo1954@gmail.com**



Par Meriem L.

LIGUE 1 MOBILIS

# Le MC Alger, solide leader malgré un accroc

L'ES Mostaganem a laissé filer une belle occasion de se relancer dans la course au maintien en concédant le nul face au MC Alger (1-1) dimanche dernier au stade Mohamed-Bensaïd dans un match en retard de la 13e journée de Ligue 1 Mobilis à huis clos.

Malgré l'absence de plusieurs cadres, dont Halimia et Naïdji, le Doyen a frappé d'entrée sur une tête imparable de son capitaine Abdellaoui (9') qui a donné l'avantage aux visiteurs. Les Mostaganémois ont répliqué dès la reprise grâce à Benammar (49'), auteur d'un coup de casque victorieux après une sortie hasardeuse du portier Ramdane. Avec ce résultat, le MC Alger, sacré champion d'hiver, termine la phase aller avec un bilan solide : 7 victoires, 7 nuls et 1 seule défaite avec 15 buts marqués pour 8 encaissés. En tête du classement avec 28 points, le MCA garde trois longueurs d'avance sur son dauphin, la JS Kabylie. De son côté, l'ESM reste enlisée à la 15e place, premier relégable, avec 13 unités, à une courte distance de l'US Biskra, lanterne rouge.

L'USMA cale à Akbou, dernier acte mercredi Samedi, l'USM Alger n'a pas su forcer la décision face à l'Olympique Akbou (0-0) au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa dans un match en retard de la 12e journée. Un troisième coup d'arrêt consécutif pour les Rouge et Noir après un nul avec le Paradou AC (1-1) et



une lourde défaite dans le big derby contre le MCA (3-0). Le dernier match de mise à jour de la phase aller opposera l'USMA à l'USM Khenchela mercredi 5 février au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00).

L'EN A en mission

## Botswana et Mozambique au programme

L'équipe nationale algérienne A se prépare pour une nouvelle étape cruciale des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Lors de la fenêtre FIFA du 17 au 25 mars 2024, les Verts entameront leur parcours en se rendant à Gaborone pour affronter le Botswana.

Après cette confrontation, ils regagneront immédiatement le pays à bord d'un vol spécial d'Air Algérie avant de rejoindre Tizi-Ouzou, où ils défieront le Mozambique le 25 mars au stade Hocine-Aït Ahmed.

Ces deux rencontres, essentielles dans la course à la qualification, ont été confirmées par la Fédération algérienne de football (FAF) dans son dernier communiqué.



Singapore Smash

## Bouloussa crée la sensation



Mehdi Bouloussa a réalisé un exploit retentissant au Singapore Smash 2025 en battant le Taiswanais Huang Yang-Cheng (61e mondial) sur le score de 3-2. Une victoire impressionnante pour le pongiste algérien, actuellement classé 119e. Selon le directeur technique national, Derkaoui Chérif, cette performance est d'au-

tant plus remarquable que Bouloussa revenait de convalescence après deux mois d'arrêt. «Il a livré un match exceptionnel face à un adversaire supérieur sur le papier», a-t-il souligné, ajoutant que cette victoire pourrait lui permettre de grimper au classement mondial. L'Algérie prépare déjà les qualifications pour les JO 2028, avec pour objectif de récolter un maximum de points d'ici mars 2028. Prochain défi : la Coupe d'Afrique en Tunisie (25-27 février), où une qualification pour la Coupe du monde sera en jeu. Les jeunes talents ne sont pas en reste, avec une préparation intensive pour les Jeux africains de la jeunesse 2025 et les JO de la jeunesse 2026 à Dakar. «La formation et l'expérience sont les clés pour assurer l'avenir du tennis de table algérien», a conclu Derkaoui.

Cross-country arabe

## L'Algérie en quête de performances en Jordanie

L'Algérie participera à la 27e édition des championnats arabes de cross-country, prévue le 15 février en Jordanie, aux côtés de 12 autres nations, dont le Maroc, la Syrie, le Koweït et l'Arabie saoudite. Quatre jeunes athlètes représenteront le pays : Zakaria Touahria et Nesrine Abed chez les cadets et Fadi Soukkou et Lur-riche Abdou chez les juniors. Ils ont décroché leur qualification lors du challenge National Abdou-Seghouani en s'imposant à Dély Brahim.



Les distances varieront selon les catégories : 4 km pour les cadettes et 6 km pour les cadets, tandis que les ju-

Allemagne

## Amoura privé de son 9e but en Bundesliga !

Mohamed Amoura a cru inscrire son 9e but en Bundesliga, mais la décision officielle l'a privé de cette réalisation.

Pourtant, l'attaquant algérien a bien été à l'origine de l'ouverture du score de son équipe en déplacement à Francfort. Après une première période discrète ponctuée par deux petites opportunités, Amoura se distingue à la 50e minute : sur une longue transversale venue de la défense, le Danois Janos Wind lui remet le ballon de la tête dans la surface ; pris au duel avec le Brésilien Tuta, l'Algérien contourne son adversaire et tend le pied droit pour pousser la balle dans les filets de Kevin Trapp. Si le ballon finit bien au fond des filets, le but est finalement attribué à Tuta contre son camp, alors que les images semblent montrer qu'Amoura l'a touché en dernier. Une décision frustrante qui l'empêche d'étoffer ses statistiques en championnat. L'Eintracht Francfort parvient à égaliser à la 81e minute, scellant le score final à 1-1. A noter que Fares Chaïbi, qui avait salué chaleureusement Amoura avant le match, est resté sur le banc.

Elu meilleur joueur 2024 du NK Maribor

## Soudani, toujours au sommet !

A 37 ans, Hilal Soudani continue d'imposer son empreinte en Slovaquie. L'ancien international algérien a été sacré meilleur joueur de l'année 2024 par le NK Maribor, une distinction qui témoigne de son impact indéniable au sein du club. Samedi, lors de la 19e journée de Prva Liga, Soudani a encore brillé en inscrivant un doublé face à Domžale (2-1), offrant la victoire aux siens. Dès la 9e minute, il ouvre le score sur un service de Žiga Repas, avant de récidiver à la 42e minute, concluant une superbe action collective initiée par les frères Jan et Žiga Repas. Sa sortie sous les ovations à la 90e minute illustre son importance et l'affection du public à son égard. Malgré une blessure en début de saison, le natif de Chlef affiche un retour en force : 6 buts en 15 matchs.

Avec son expérience et son efficacité, il demeure un atout clé dans la course aux premières places du championnat slovaque. Soudani n'a pas dit son dernier mot !



ITALIE

# Conceição justifie la sortie de Bennacer contre l'Inter

Le derby milanais entre l'AC Milan et l'Inter s'est conclu sur un nul (1-1), mais un choix tactique de Sérgio Conceição a fait débat : la sortie d'Ismaël Bennacer à la mi-temps.

Aligné d'entrée, l'international algérien a été précieux dans l'entrejeu, participant notamment à l'action du but milanais inscrit par Tijani Reijnders. Avec un taux de passes réussies de 89 %, il semblait pourtant en pleine maîtrise. Mais contre toute attente, Conceição a choisi de le remplacer dès la pause, suscitant l'incom-

préhension des supporters et des observateurs. Interrogé après la rencontre, le technicien portugais s'est expliqué : «Ce n'est pas une question de performance individuelle. J'avais besoin d'un autre profil pour mieux répondre à la pression de l'Inter. Ils étaient très rapides dans les transitions, et j'ai dû ajuster notre milieu». Cependant, ce changement n'a pas porté ses fruits. L'AC Milan a reculé en seconde période, laissant l'Inter dominer la possession (66 % contre 34 %) avant d'encaisser l'égalisation dans les derniers instants. Une issue qui alimente encore davantage les interrogations autour de cette décision.

France

## Gouiri illumine le Vélodrome avec une entrée décisive !

Pour ses débuts sous les couleurs de l'Olympique de Marseille, Amine Gouiri n'a pas été déçu. Entré en jeu face à son ancien club, l'OL, il s'est illustré avec une activité incessante et une passe décisive déterminante. Alors que l'OM était mené au score, il remplace Bilal Nadir à la 56e minute. Cinq minutes plus tard, le dynamite le flanc gauche, déclenche une frappe à ras de terre qui se transforme en offrande pour Greenwood, auteur de l'égalisation (61'). Très inspiré, Gouiri multiplie ensuite les combinaisons dans l'axe et sur l'aile droite, décochant plusieurs frappes et délivrant des passes en retrait pour maintenir la pression sur la défense lyonnaise. Finalement, l'OM s'est imposée 3-2 et conforte sa deuxième place en Ligue 1. Un premier match marquant pour l'international algérien, qui réalise un rêve d'enfant en évoluant sur la pelouse du Vélodrome.

Pays-Bas

## Hadj Moussa en vue face à l'Ajax

Feyenoord s'est incliné face à l'Ajax dans le grand classique du football néerlandais, mais Hadj Moussa a su tirer son épingle du jeu. Surveillé de près sur son aile droite, l'international algérien n'a plus le même espace pour s'exprimer, ses adversaires connaissant désormais son danger. Malgré cela, il s'est illustré par une frappe tendue à la 27e minute, obligeant le gardien adverse à une belle parade pour détourner en corner. Après l'ouverture du score de l'Ajax, Feyenoord est revenu dans le match à la 67e minute. Peu après, Weghorst a manqué un penalty pour

l'Ajax, offrant à Feyenoord une opportunité de passer devant. Hadj Moussa a failli en profiter, mais lancé dans la surface, il a vu le gardien adverse fermer parfaitement l'angle à la 77e minute. Finalement, l'Ajax a arraché la victoire dans le temps additionnel, s'imposant 2-1 au bout du suspense.

Belgique

## Kadri passeur décisif... puis expulsé !

Courtrai a de nouveau laissé filer de précieux points dans la course au maintien, mais Abdelkahr Kadri a, une fois encore, brillé individuellement. Opposé à Westerlo d'Islam Slimani, le milieu algérien s'est illustré en délivrant sa sixième passe décisive de la saison : sur un corner parfaitement exécuté à la 27e minute, il a

trouvé son coéquipier Duverne, qui n'a pas manqué l'occasion d'ouvrir le score. Kadri s'est ensuite montré menaçant à plusieurs reprises, tentant sa chance par deux tirs. Toutefois, malgré leur infériorité numérique, les visiteurs ont réussi à égaliser à la 67e minute. La sortie du joueur algérien a pris une tournure plus compliquée lorsqu'il a écopé d'un second carton jaune à la 83e minute, laissant son équipe à dix. Finalement, Courtrai s'est incliné 2-1, une défaite amère malgré la performance remarquable de Kadri.

## Lyon Dortmund recalé pour Cherki, Textor reste ferme !

John Textor tiendra-t-il parole ? Le propriétaire de l'Olympique lyonnais a réaffirmé dimanche dernier son refus catégorique de laisser partir Rayan Cherki (21 ans, 16 matchs, 3 buts en L1 cette saison) malgré l'intérêt pressant du Borussia Dortmund. Selon

«L'Equipe», les dirigeants lyonnais ont décliné une offre de 22,5 millions d'euros du club allemand, pourtant alignée sur le montant convenu lors de la prolongation du joueur en septembre dernier. Un revirement qui tranche avec les promesses initiales faites au jeune milieu offensif. Alors que le mercato d'hiver touche à sa fin, cette position pourrait encore évoluer.

Affaire à suivre...





## Continuité de la barbarie sioniste de Ghaza à la Cisjordanie

# Droits piétinés et silence assourdissant

**La situation à Ghaza, Jénine, Tulkarem et d'autres régions palestiniennes est un exemple frappant des atrocités commises sous l'occupation sioniste. Les violences, les destructions massives, les déplacements forcés et la répression des droits fondamentaux font partie d'une stratégie de terreur visant à briser la résistance palestinienne et à renforcer l'occupation.**

L'absence de réponses internationales concrètes face à ces violations permet à l'entité sioniste de continuer sa politique de répression et de colonisation, laissant la population palestinienne dans une lutte désespérée pour sa survie et sa dignité.

### Agression sans relâche contre la ville de Jénine et son camp de réfugiés

Les forces d'occupation sionistes poursuivent, sans relâche, leur agression contre la ville de Jénine et son camp de réfugiés dans une escalade violente qui dure désormais depuis quatorze jours consécutifs. Ce nouveau cycle de violence a causé de lourdes pertes humaines et matérielles, exacerbant encore la situation déjà désastreuse dans cette région. Le bilan des pertes humaines est tragique. Jusqu'à présent, 25 martyrs ont été dénombrés, parmi lesquels un vieil homme tué par balles à l'entrée du camp de Jénine. Les blessés, eux, sont des dizaines, et plusieurs d'entre eux souffrent de blessures graves. La violence sioniste s'est intensifiée avec des bombardements aveugles, la démolition de maisons et des arrestations arbitraires. Le nombre des personnes déplacées est également alarmant, avec près de 15.000 habitants forcés de fuir leurs foyers, selon les déclarations du maire de Jénine, Muhammad Jarar.

### Des attaques systématiques et ciblées

L'armée sioniste ne s'arrête pas à la simple répression violente de la population, elle mène des attaques coordonnées et systématiques, notamment des explosions de bâtiments. Dimanche dernier, une vingtaine de structures ont été détonées à l'est du camp de Jénine, entraînant des destructions massives, y compris des sections de l'hôpital gouvernemental de Jénine. Ces actes visent à détruire toute infrastructure vitale pour la population palestinienne, mais aussi à semer la terreur dans la ville. Les forces sionistes ont également intimidé les familles. Une famille a été informée qu'elle sera bombardée si son fils, recherché par l'armée sioniste, ne se rendait pas immédiatement. Ce genre de menace, qui s'ajoute à l'anxiété quotidienne des habitants, souligne l'imposition d'une terreur constante dans la région.

### Une situation humanitaire catastrophique

La situation dans la ville de Jénine est devenue un véritable cauchemar humanitaire. Les bombardements incessants ont perturbé l'accès aux services de base comme l'approvisionnement en eau, en nourriture et en soins médicaux. Le maire Jarar a mentionné que la plus grande difficulté actuelle est de trouver un logement pour les milliers de déplacés. De plus, l'armée sioniste continue de détruire les maisons, qui sont construites sur plusieurs niveaux dans des espaces très restreints, ce qui a encore aggravé la crise du logement.

### Un terrorisme d'Etat organisé à Tulkarem

Les forces sionistes poursuivent également leur agression contre d'autres villes palestiniennes. A Tulkarem, l'intensification des raids militaires et des bombardements a conduit à la destruction de maisons et au déplacement forcé des résidents. Les forces d'occupation sionistes ont, en outre, pris pour cibles les hôpitaux, empêchant l'accès aux soins médicaux et perturbant les activités des ambulances. Ces actes, qui visent à détruire les infrastructures palestiniennes et à perturber la vie quotidienne des citoyens, se poursuivent sans interruption.

Le gouverneur de Tulkarem, Abdullah Kamil, a déclaré que «les troupes militaires sionistes ont forcé plus de 75 % des résidents du camp de réfugiés de Tulkarem à être déplacés de force, en raison de l'agression en cours pour le huitième jour consécutif».

### Déplacement de près de 9.000 citoyens du camp de Tulkarem

Dans un communiqué de presse publié hier, le gouverneur a précisé que «près de 9.000 citoyens de différents âges ont été déplacés du camp, les forces d'occupation sionistes les ayant contraints à partir et à quitter le camp, dans cette offensive sans précédent contre le gouvernorat». Et d'ajouter : «Nous avons préparé les centres d'hébergement par l'intermédiaire du Comité de la dignité et des secours en les équipant et en les préparant par les autorités compétentes et en étroite coopération avec toutes les institutions et activités du gouvernorat de

Tulkarem, à qui nous adressons notre appréciation et nos félicitations pour ces efforts considérables». Il a aussi indiqué que certains résidents sont allés chez leurs proches et que le comité leur fournit les besoins nécessaires, matelas, couvertures, nourriture, médicaments...

### Des profanations régulières de la mosquée Al-Aqsa

En outre, à Al-Far'a et Tammun, les bulldozers de l'armée sioniste ont dévasté les routes et les infrastructures, tandis que les forces d'occupation ont obligé les habitants à fuir. La fermeture des routes et l'isolement des zones de ces villes empêchent toute aide humanitaire de parvenir aux habitants, créant des conditions de vie encore plus difficiles. Dans le cadre de cette escalade de violence, les autorités sionistes ont intensifié leurs attaques contre les lieux saints musulmans avec des incursions régulières dans la mosquée Al-Aqsa, à El Qods occupée. Ces attaques ont été menées par des colons sous la protection de la police sioniste, qui ont profané la mosquée en effectuant des rituels talmudiques. Ce comportement, qui s'inscrit dans un contexte de répression systématique contre les musulmans à El Qods, a exacerbé les tensions religieuses et politiques dans la région.

### Une politique de colonisation violente et des violations des droits de l'Homme

En parallèle de ces attaques, l'entité sioniste poursuit sa politique de colonisation en Cisjordanie. Des colons, protégés par les forces militaires, ont été impliqués dans des actes de violence allant du vol de terres à l'arrachage d'arbres en passant par la destruction de maisons et la création de nouveaux avant-postes coloniaux. Les forces d'occupation sionistes ont démolé des maisons et ont menacé de poursuivre ces destructions, forçant les Palestiniens à quitter leurs terres et leurs maisons. Les attaques sionistes contre la population palestinienne ne se limitent pas aux opérations militaires. Elles incluent également des violations des droits humains à grande échelle, telles que des arrestations arbitraires, la torture en détention, la confiscation de biens et des meurtres extrajudiciaires. Ces violations sont documentées par des organisations internationales qui dénoncent l'ampleur de la répression et des persécutions infligées aux Palestiniens par les autorités sionistes. Dans ce contexte, le porte-parole officiel de la Présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a condamné l'expansion par les autorités sionistes de leur guerre globale contre le peuple palestinien en Cisjordanie pour mettre en œuvre leurs plans de déplacement de citoyens et de nettoyage ethnique, avertissant du danger que représentent ces plans pour l'avenir de toute la région.

### La Présidence palestinienne condamne et met en garde contre l'extension de la guerre en Cisjordanie

Abu Rudeineh a aussi indiqué que «ces politiques agressives mises en œuvre par les forces d'occupation sionistes en Cisjordanie ont conduit au martyre de 29 citoyens, à des centaines de blessés et d'arrestations, en plus de la démolition de blocs résidentiels entiers dans les camps de Jénine et de Tulkarem, du déplacement de milliers de citoyens et de la destruction massive des infrastructures». «Nous exigeons l'intervention de l'Administration américaine avant qu'il ne soit trop tard, pour arrêter l'agression en cours contre notre peuple et notre terre, qui conduira à une explosion de la situation de manière incontrôlable, et tout le monde en paiera le prix», a-t-il ajouté. Le porte-parole officiel de la Présidence palestinienne a aussi affirmé que le peuple palestinien «n'acceptera aucun plan, qu'il s'agisse de déplacement ou d'une patrie alternative, et que menacer notre peuple ne profitera à personne, mais conduira à une destruction généralisée ici ou dans la région, que ce soit aujourd'hui ou demain».

### Une session d'urgence du Conseil de sécurité pour mettre fin à l'agression sioniste exigée

Ainsi, des personnalités officielles et nationales et des institutions internationales ont condamné, dimanche dernier, la démolition par les forces d'occupation sionistes de quartiers résidentiels dans le camp de Jénine et les tentatives de nettoyage ethnique et de déplacement qu'elles mènent en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza.

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud



Abbas, a demandé une session urgente du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin à l'agression sioniste en cours contre le peuple palestinien, à la destruction par les forces d'occupation de blocs résidentiels entiers dans les camps de Jénine et de Tulkarem et au bombardement de dizaines de maisons et l'expulsion forcée des citoyens de leurs foyers à Tamoun et dans le camp de Far'a à Tubas. La Présidence palestinienne a également appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à «intervenir d'urgence et à assumer ses responsabilités pour fournir une protection internationale au peuple palestinien et à faire pression sur l'Etat sioniste pour qu'il cesse ses crimes graves, notamment le déplacement de citoyens palestiniens et la mise en œuvre de la politique de nettoyage ethnique, considérés comme un crime de guerre et un génocide selon le droit international».

### Fattouh appelle à une intervention immédiate pour mettre fin à ces violations et demander des comptes à l'entité sioniste

Pour sa part, le chef du Conseil national palestinien (CNP), Rawhi Fattouh, a considéré les opérations de bombardement menées par l'armée sioniste, qui ont ciblé, dimanche, des zones résidentielles dans les camps de Jénine et de Tulkarem comme un nettoyage ethnique et un prélude à un déplacement forcé. Fattouh a mis en garde, dans un communiqué de presse, contre le danger de ces plans sionistes, appelant «la communauté internationale à intervenir immédiatement pour mettre fin à ces violations et demander des comptes à l'entité sioniste pour ses crimes». Il a également appelé à «la nécessité de soutenir la détermination du peuple palestinien face à ces plans et de fournir la protection nécessaire aux Palestiniens dans les camps».

### Rapporteuse de l'ONU : «Les pratiques de l'armée sioniste en Cisjordanie sont criminelles et l'intention génocidaire est évidente»

Par ailleurs, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la Palestine, Francesca Albanese, a qualifié de «criminelles» les pratiques de l'armée sioniste en Cisjordanie, avertissant que «l'intention génocidaire est claire dans la manière dont l'entité sioniste cible les Palestiniens». La responsable de l'ONU a appelé, dimanche via son compte sur la plateforme X, la communauté internationale à «intervenir et à arrêter les opérations de destruction», qui, selon elle, «se sont étendues à tous les territoires occupés, pas seulement dans la bande de Ghaza». «Les actions de l'armée sioniste en Cisjordanie sont criminelles, elles étendent la portée de la destruction à tous les territoires palestiniens occupés, pas seulement dans la bande de Ghaza», a écrit Albanese. Elle a souligné qu'elle avait averti l'Assemblée générale des Nations unies de ce qu'il se passerait dans son dernier rapport en octobre 2024.

«L'intention génocidaire est claire dans la manière dont l'armée sioniste cible l'ensemble du peuple palestinien et l'ensemble du territoire palestinien occupé, que l'entité sioniste prétend être exclusivement réservé à l'autodétermination juive», a-t-elle ajouté. «Il est temps, et plus que jamais, d'intervenir pour mettre un terme à cela», a conclu la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la Palestine. D'autre part, le bilan des martyrs dans la bande de Ghaza ne cesse d'augmenter malgré l'accord de cessez-le-feu, s'élevant à 47.518, dont une majorité de femmes et d'enfants, depuis le début du génoci-

de sioniste en octobre 2023, selon des sources médicales. L'agence de presse Wafa a indiqué que le nombre des blessés a atteint 111.612, et que de nombreuses victimes restent toujours coincées sous les décombres. Des milliers de victimes sont toujours ensevelies, en attente de secours. Au cours de ces dernières 24 heures, 20 nouveaux décès ont été signalés, dont 18 corps récupérés de dessous les décombres, et 2 personnes ont succombé à leurs blessures. En outre, 4 autres blessés ont été signalés dans les hôpitaux locaux en raison des attaques en cours. Les mêmes sources ont également souligné la difficulté persistante à laquelle sont confrontés les équipes d'urgence et le personnel de la Protection civile pour atteindre plusieurs zones touchées, car de nombreuses victimes restent coincées dans les décombres ou gisent le long des rues.

### PAM : «Les besoins humanitaires dans la bande de Ghaza sont énormes»

Dans ce cadre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré que «les besoins humanitaires dans la bande de Ghaza sont énormes dans un contexte de retour des familles palestiniennes déplacées dans leurs zones du Nord» après environ 15 mois de génocide. Il a souligné, dans un message publié sur la plateforme «X» dimanche soir, que «tout espoir de redressement de la bande de Ghaza nécessite une réponse humanitaire globale avec la coopération de toutes les agences de l'ONU» et affirmé les besoins humanitaires dans la bande Ghaza «sont énormes».

### Aboul Gheit : «Le déplacement des Palestiniens est inacceptable»

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a déclaré que le déplacement représente «une menace existentielle pour la cause palestinienne» et que l'objectif de l'entité sioniste est de «rendre la bande de Ghaza inhabitable», ce qui ouvre la voie à la réalisation de ce scénario rejeté qui viole droit international.

Lors de sa rencontre avec la coordonnatrice spéciale des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et la coordonnatrice principale pour les affaires humanitaires et la reconstruction dans la bande de Ghaza, Sigrid Kaag, dimanche, au siège du secrétariat général de la Ligue, il a souligné que «l'alternative humanitaire consiste à œuvrer par tous les moyens possibles pour renforcer les efforts de secours et accélérer leur rythme en prévision de la mise en œuvre des programmes de reconstruction». Aboul Gheit a ajouté que «la solution à deux Etats reste la seule formule capable d'assurer la sécurité et la paix pour les deux parties à long terme et que sans efforts sérieux pour l'établissement de l'Etat palestinien sur les frontières de 1967, la région restera vulnérable à l'éclatement de cycles de violence et de contre-violence».

### La Slovaquie rejette le déplacement forcé des Palestiniens, la considérant comme une violation du droit international

De son côté, la Slovaquie a confirmé dimanche son rejet absolu du déplacement forcé de Palestiniens vers la Jordanie et l'Egypte, le considérant comme une «violation du droit international humanitaire». C'est ce qu'a déclaré la ministre slovaque des Affaires étrangères, Tanja Fajon, à l'issue d'une rencontre avec son homologue jordanien Ayman Safadi dans la capitale Amman dans le cadre d'une visite officielle de durée non divulguée qu'elle effectue au Royaume. «Nous n'accepterons absolument aucun déplacement forcé des Palestiniens vers la Jordanie et l'Egypte», a déclaré Fayon. «Nous rejetons et considérons cela comme une violation du droit international humanitaire», a-t-elle ajouté.

Amina B.

**Renforcement des capacités de stockage et de transport des céréales**

# L'Anesrif termine le raccordement au réseau ferroviaire de 3 silos et prévoit 30 nouveaux

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a terminé l'opération de raccordement de trois silos en béton pour les céréales au réseau ferroviaire national sur les sept prévus, avec un travail sur le lancement de l'opération de raccordement de 30 silos supplémentaires dans le cadre de ses efforts visant à augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, a indiqué un responsable de l'agence.

Le directeur chargé de l'information à l'Anesrif, Abdelkader Mazar, a précisé dans une déclaration à l'APS que «le projet de raccordement des sept silos à céréales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) au réseau ferroviaire connaît un progrès notable» et que les travaux de raccordement des silos d'El Kharouba



(Constantine), Bazoul (Jijel) et Bouchegouf (Guelma) ont été achevés. Pour compléter ce programme, Mazar a indiqué que «les travaux de raccordement sont en cours pour relier le silo d'Oued Tlelat (Oran), tandis que les travaux de raccordement des silos d'Ahmar El Aïn (Tipasa) et de Telaghma (Mila) seront bientôt lancés». Quant au projet de raccordement du silo d'Aïn Tallout, dans la wilaya de Tlemcen, «il est actuellement en phase d'étude». De plus, l'agence «lancera des projets pour relier 30 silos appartenant à l'OAIC au réseau ferroviaire,

ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales», a ajouté le responsable.

D'autre part, l'Anesrif «lancera une série de projets pour relier les dépôts de carburant de Bourached (Aïn Defla) sur une distance de 15 km, de Djelfa sur une distance de 14 km ainsi que le dépôt de carburant de la région de Ben-Zireg, dans la wilaya de Béchar».

Les travaux de raccordement des usines de ciment appartenant au Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) à Aïn El Kebira (Sétif), Sigus (Oum El

Bouaghi) et Béchar «seront également lancés». Ces projets viennent «s'ajouter aux projets stratégiques réalisés par l'Anesrif au cours de ces dernières années en reliant un certain nombre de zones industrielles, usines et centres régionaux de stockage des céréales et du carburant», a ajouté Mazar, qui a souligné que ces projets «ont permis à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) de transporter près de 6 millions de tonnes de marchandises en 2024, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023».

S.G.

## Soutien aux entreprises de multiplication des semences de pomme de terre Régularisation du versement de la prime avant la fin du premier semestre 2025

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, dimanche dernier, une réunion avec les producteurs de pomme de terre et les multiplicateurs des semences de ce produit dédiée à l'examen de nombre de sujets s'inscrivant dans le cadre de la restructuration de cette filière, selon un communiqué du ministère. Cette réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), de représentants de la Fédération nationale des producteurs de pomme de terre, du directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), du directeur de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et d'un groupe de producteurs et de multiplicateurs de différentes wilayas, a noté la même source. L'opération de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison, le début de la culture de la pomme de terre saisonnière, le programme de régulation de ce produit, la révision du dispositif d'appui aux multiplicateurs des semences à la demande des professionnels et d'autres sujets relatifs à la stabilité et au développement de la filière ont été abordés. La réunion été ainsi une occasion, «d'écouter les préoccupations des professionnels de cette filière». Par ailleurs, lors de la rencontre, «il a été convenu de régulariser le versement de la prime de soutien aux entreprises de multiplication des semences de pomme de terre avant la fin du premier semestre de l'année 2025», est-il ajouté dans le communiqué, dans lequel il est indiqué que «des ateliers seront organisés avec la participation de représentants des professionnels de cette filière et des cadres du ministère en vue de discuter de toutes les préoccupations soulevées avec la proposition des solutions adéquates».

Cette réunion intervient dans le cadre des efforts du secteur en vue de renforcer la production nationale et d'assurer la pérennité et le développement de cette filière vitale.

K. M.

## Kouidri prend les commandes du ministère de l'Industrie pharmaceutique

# L'importance de la coopération continue afin d'atteindre les objectifs fixés soulignée

Après sa nomination dimanche dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Ouacim Kouidri a pris ses fonctions hier à la tête du ministère de l'Industrie pharmaceutique. La cérémonie de passation de pouvoirs entre Kouidri et Fouad Hadji, qui occupait le poste de ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la production pharmaceutique, s'est déroulée au siège du ministère de l'Industrie en présence des cadres du secteur et des responsables des établissements sous tutelle. En cette occasion, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a félicité le nouveau ministre pour la confiance que lui a accordée le président de la République, lui souhaitant plein «succès» dans ses nouvelles fonctions, qu'il exercera «avec compétence et expertise en raison de sa vaste expérience dans

le domaine de la santé et de la pharmacie». Il a également exprimé sa reconnaissance à Fouad Hadji pour «les efforts déployés durant la période où il a exercé ses fonctions», soulignant que «la promotion de l'industrie pharmaceutique en tant que ministère à part entière, avec des pouvoirs étendus, reflète l'importance majeure que le président de la République accorde à ce secteur vital qui constitue un pilier essentiel de la sécurité sanitaire nationale». Il a réaffirmé l'engagement «de poursuivre les efforts pour développer et renforcer ce secteur».

Sifi Ghrieb a également mis en avant «les efforts considérables réalisés au cours de ces derniers mois», soulignant que «cette dynamique se poursuivra dans la phase à venir sous la direction du nouveau ministre».

Le ministre a conclu son discours en

insistant sur «l'importance de la coopération et de la coordination continues entre les secteurs de l'industrie et de l'industrie pharmaceutique afin d'assurer la continuité du travail et d'atteindre les objectifs fixés», en souhaitant plein succès à le ministre dans ses nouvelles fonctions.

De son côté, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a exprimé sa gratitude pour «la confiance qui lui a été accordée en étant nommé à la tête de ce secteur stratégique», soulignant que cette confiance «représente une motivation forte pour déployer tous les efforts nécessaires pour renforcer et développer ce domaine et travailler avec les différentes parties prenantes selon les orientations du président de la République visant à développer l'industrie pharmaceutique et garantir la sécurité sanitaire au bénéfice du citoyen algérien».

S.G.

## Changement à la tête du ministère des Finances

# Abdelkrim Bouzred succède à Laaziz Faïd

En remplacement de Laaziz Faïd, dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin à ses fonctions dimanche dernier, Abdelkrim Bouzred a pris hier ses fonctions de ministre des

Finances. La cérémonie de passation de pouvoirs entre les deux «s'est déroulée au siège du ministère des Finances en présence de nombre de directeurs de structures du ministère». Avant sa nomination,

Bouzred occupait le poste de secrétaire général du ministère des Finances depuis octobre 2022. Il a également été directeur général du trésor et de la comptabilité au même ministère.

K.M.



Par Yanis D.

Festival national de la production théâtrale féminine d'Annaba du 13 au 18 février

## Une septième édition en hommage à l'icône Nouria Kazdarli

Sous le haut patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, la 7<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine d'Annaba se tiendra du 13 au 18 février 2025 au prestigieux théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

Cette année, l'événement s'articule autour du thème ambitieux «Théâtre féminin : évaluation lucide pour une création pérenne et audacieuse». Il rendra hommage à l'inoubliable Nouria Kazdarli, une icône du 4<sup>e</sup> art algérien qui a enrichi le patrimoine culturel avec plus de 300 œuvres entre théâtre, cinéma et télévision.

Militante engagée, elle a ouvert la voie à de nombreuses artistes, défendant la langue algérienne et la présence des femmes sur scène. Dirigée par Rania Serouti, avec Lynda Sellam à la direction artistique, cette 7<sup>e</sup> édition adopte une vision renouvelée, combinant célébration des talents et réflexion sur l'avenir du théâtre féminin en Algérie. Huit troupes issues de

différentes wilayas se disputent le prestigieux Grand Prix Kelthoum, une distinction qui récompense les productions les plus remarquables. Au-delà de la compétition, le programme comprend la tenue d'ateliers de formation et d'activités originales comme Qahwette El 3asr et L'Espace des autrices, favorisant l'échange et l'inspiration.

En parallèle des représentations, le festival accueillera quatre grandes conférences, explorant l'impact du festival sur le théâtre féminin et le rôle des institutions dans le développement d'un théâtre plus libre et inclusif. Initié en 2012 par la regrettée comédienne Sonia, cet événement a connu une pause de sept ans avant de renaître en 2022. Depuis, il s'inscrit dans une dynamique de valorisation



du rôle des femmes sur la scène artistique nationale et internationale.

Cette 7<sup>e</sup> édition promet d'être un rendez-vous incontournable, où se mêlent compétition, transmission de savoir et reconnaissance du talent féminin. Entre

créativité et engagement, elle comme vecteur de changement réaffirme la place du théâtre et d'émancipation.

«Koum Tara»

### Les œuvres de Samia Cheloufi illumine la galerie Guessoum



Samedi dernier, la galerie Guessoum à El Mouradia a ouvert ses portes à l'exposition «Koum Tara» (Lève-toi et vois), une immersion captivante dans l'univers de l'artiste plasticienne Samia Cheloufi. Cet événement a offert une belle passerelle entre les thèmes de la femme algérienne, des médinas et des natures vivantes, marquant un moment fort de la scène artistique algérienne.

L'exposition, qui reste accessible jusqu'au 14 février, propose une exploration visuelle de la beauté des choses simples et de l'importance de préserver notre héritage culturel.

A travers plus de quarante œuvres aux formats variés, Samia Cheloufi met en lumière l'essence même du quotidien et l'âme du patrimoine algérien. Son travail, influencé par l'école du figuratif naïf, se caractérise par une richesse technique sur toile et papier, alliant tradition et modernité. Chaque toile semble incarner un instant de bonheur et d'espoir, tout en invitant à une méditation sur la mémoire et la transmission des traditions familiales. Parmi ses œuvres, des créations telles que «Aârs

Errih», «Djenane Lalla Samia», «Trio oriental» et «Ode aux fleurs», entre plusieurs autres, offrent un véritable voyage sensoriel. Les couleurs éclatantes de ses toiles – vert, rouge, bleu, rose, jaune et orange – apportent lumière et énergie, tout en délaissant le blanc, une absence notable selon les mots de l'artiste. Ces œuvres ne sont pas simplement des peintures, elles sont des récits visuels qui transportent le spectateur dans un monde de poésie silencieuse.

Avec son regard neuf et sa maîtrise de la peinture, Samia Cheloufi incarne une volonté profonde de préserver et de transmettre les valeurs algériennes. En tant qu'autodidacte, elle développe une approche unique, libérée des conventions, qui se reflète dans la vivacité et l'harmonie de ses toiles. Ses œuvres transmettent sa lumière intérieure et un message d'optimisme, invitant chacun à se reconnecter avec l'essence de ses racines.

Cette exposition marque la deuxième participation de Samia à un événement à Alger après plusieurs présentations à l'international.

Un livre, une légende

### Abdelkader Bendameche retrace le parcours de Cheikh El Anka

Une rencontre littéraire d'envergure s'est tenue samedi dernier à l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). A cette occasion, le chercheur en musique et patrimoine Abdelkader Bendameche a dévoilé son dernier ouvrage, «Cheikh M'hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbi».

Ce livre de 400 pages, édité par l'ENAG, retrace le parcours exceptionnel du maître du chaâbi.

En présence d'El-Hadi El Anka, fils du célèbre artiste, Abdelkader Bendameche a partagé les étapes clés de la rédaction de son livre. Illustré par de nombreuses références et des photographies rares, l'ouvrage revient sur l'enfance, la formation et la carrière de Cheikh M'hamed El Anka (1907-1978). Il met en lumière l'influence d'illustres maîtres tels que Cheikh Mustapha Nador, Sidi Ali Bensari et Ben Zekri sur son parcours artistique.

«El Hadj M'hamed El Anka a créé un nouveau style musical distinct, le chaâbi», affirme Bendameche. Selon lui, l'artiste a joué «un rôle central» dans l'évolution de la musique populaire algérienne en introduisant des instruments variés et en s'inspirant du patrimoine musical andalou. Son travail a



«donné naissance à des compositions enrichies d'inkilabate, de touchiate et de mkhilssate, faisant de lui un véritable pionnier».

Bendameche rappelle que le premier livre consacré à El Anka fut publié en 1981 par le journaliste Rabah Saâdallah. Il souligne également l'empreinte laissée par le maître du chaâbi, auteur de plus de 130 disques et inspirateur de nombreuses générations d'artistes. «Il avait une vision prospective quant à la préservation du patrimoine culturel algérien, essentielle pour la promotion de l'identité nationale», a-t-il ajouté.

L'ouvrage rassemble des documents rares, des archives inédites et des témoignages sur la vie et la carrière du Grand Maître, notamment en ce qui

concerne ses enregistrements et ses compositions inspirées du patrimoine populaire algérien. El-Hadi El Anka a salué cette initiative «précieuse» qui contribuera à la sauvegarde et à la transmission du chaâbi aux générations futures.

Lors de cette rencontre, plusieurs personnalités du monde artistique et historique, dont l'ancien footballeur Mohamed Abrouk et Abdenour Keramane, ont évoqué leurs souvenirs et partagé leurs témoignages sur l'artiste.

En parallèle, Abdelkader Bendameche et le critique Brahim Noual ont présenté un autre ouvrage consacré à la troupe artistique du FLN (1958-1962), mettant en valeur son rôle durant la Guerre de Libération nationale.

Par Wafa Ben.

**MALADIES HÉRÉDITAIRES**

# Impact sur les familles et les avancées de la génétique pour le traitement

Les maladies héréditaires, qui sont transmises de génération en génération à travers les gènes, ont un impact profond sur les individus et les familles. De la douleur émotionnelle à la lourdeur des traitements, ces pathologies posent des défis uniques. Toutefois, les progrès de la génétique offrent des espoirs de traitements plus efficaces et parfois curatifs.

Les maladies héréditaires peuvent affecter tous les membres d'une famille et souvent plusieurs générations à la fois. Cela peut commencer par un diagnostic difficile, non seulement pour la personne malade, mais aussi pour les parents qui peuvent se sentir coupables ou impuissants face à la transmission génétique. Le fardeau émotionnel est souvent accompagné de défis financiers, car de nombreuses maladies nécessitent des traitements coûteux et des soins à long terme.

Les familles doivent également faire face à l'incertitude. Certains membres peuvent être porteurs du gène de la maladie sans en manifester les symptômes, ce qui rend la situation encore plus complexe.

Par exemple, dans des maladies comme la mucoviscidose ou la dystrophie musculaire, les symptômes peuvent ne pas apparaître avant plusieurs années, donnant aux familles un sentiment constant d'anxiété et de préparation à l'inconnu.

En outre, certaines maladies héréditaires peuvent affecter la fertilité ou la grossesse, entraînant des choix difficiles pour les familles concernant le recours à la procréation assistée ou le diagnostic génétique avant la naissance.

## Les avancées de la génétique pour le traitement

Heureusement, la recherche génétique a ouvert de nouvelles avenues pour comprendre et traiter les maladies héréditaires. Les découvertes sur les mutations génétiques spécifiques responsables de ces maladies ont conduit à des thérapies plus ciblées et personnalisées. Par exemple, dans des maladies comme l'hémophilie ou la drépanocytose, des traitements innovants comme la thérapie génique commencent à offrir des solutions prometteuses.

### La thérapie génique

L'une des avancées les plus marquantes



est la thérapie génique, qui consiste à modifier le matériel génétique des cellules pour corriger les mutations responsables des maladies. Bien que cette approche soit encore en phase expérimentale pour de nombreuses maladies, elle a déjà montré des résultats spectaculaires pour des affections comme la dystrophie rétinienne, une maladie héréditaire qui conduit à la cécité.

### Le séquençage génétique

Le séquençage de l'ADN permet de détecter les mutations génétiques responsables de maladies héréditaires bien avant qu'elles ne causent des symptômes graves. Grâce à ces tests, les médecins peuvent diagnostiquer certaines maladies dès la naissance ou même avant la conception, permettant ainsi de mettre en place des traitements préventifs ou de planifier des soins adaptés.

### Les médicaments ciblés

Pour certaines maladies, des médicaments ont été développés pour traiter les symptômes en ciblant spécifiquement les défauts moléculaires causés par les mutations génétiques. Par exemple, dans le cas

de la mucoviscidose, des médicaments comme le Kalydeco ou Orkambi sont utilisés pour corriger les défauts dans les protéines des cellules pulmonaires.

### Les tests prénataux et préimplantatoires

De plus en plus de couples ont recours à des tests prénataux ou préimplantatoires pour éviter de transmettre des maladies génétiques graves à leurs enfants. Ces tests permettent de détecter les anomalies génétiques avant la naissance ou même avant la conception, réduisant ainsi le risque de transmission de certaines maladies.

### Défis et perspectives d'avenir

Malgré les avancées impressionnantes, plusieurs défis demeurent. La thérapie génique, par exemple, est encore coûteuse et complexe, ce qui limite son accessibilité à un petit nombre de patients. De plus, certaines maladies héréditaires restent difficiles à traiter, car elles impliquent des mutations multiples ou des mécanismes biologiques complexes.

Il est également important de souligner que l'accès aux tests génétiques et aux

traitements reste inégal dans de nombreuses régions du monde, créant des disparités importantes entre les pays riches et les pays en développement.

Cependant, la recherche continue de progresser et les innovations technologiques telles que l'édition génétique (CRISPR) ouvrent des perspectives encore plus prometteuses. Ces outils permettent de «réparer» les gènes défectueux de manière plus précise et plus rapide, apportant l'espoir d'une véritable guérison pour des millions de personnes.

Les maladies héréditaires représentent un défi de taille pour les familles en raison de leur impact émotionnel, social et économique. Toutefois, grâce aux avancées de la génétique et aux nouvelles thérapies, de nombreux traitements novateurs offrent un espoir de soulagement, voire de guérison. Alors que la science continue de progresser, l'avenir des personnes touchées par ces maladies s'annonce plus prometteur, avec de nouvelles options de traitement qui pourraient transformer la gestion des maladies héréditaires à l'échelle mondiale.



Ce plat est traditionnellement servi dans les pays scandinaves comme la Suède, la Norvège et le Danemark. Il est léger, délicieux et très apprécié lors des fêtes ou des repas de saison.

### Ingrédients

1 kg de saumon frais (de

préférence avec la peau et sans arêtes)

100 g de sucre

100 g de sel

1 cuillère à soupe de poivre noir moulu

1 bouquet d'aneth frais

1 cuillère à soupe de moutarde en grains (facultatif)

2 cuillères à soupe de

sucré (facultatif, pour la sauce)

### Pour la sauce

3 cuillères à soupe de moutarde sucrée (moutarde à l'ancienne)

2 cuillères à soupe de vinaigre de cidre

1 cuillère à soupe de sucre

150 ml d'huile neutre (comme l'huile de tournesol)

1 cuillère à soupe d'aneth frais haché

### Préparation

- Si nécessaire, enlevez les arêtes du saumon à l'aide d'une pince.

Vous pouvez aussi deman-

der à votre poissonnier de le faire. Rincez le saumon à l'eau froide et séchez-le avec un torchon propre.

- Dans un bol, mélangez le sel, le sucre et le poivre noir. Ajoutez l'aneth frais haché et mélangez bien.

- Placez le saumon sur une grande feuille de film plastique. Couvrez généreusement le saumon avec le mélange de sel, sucre et poivre en le massant bien dans la chair du poisson. Ajoutez un peu plus d'aneth frais sur le dessus.

- Enroulez le saumon dans le film plastique en le ser-

rant bien. Placez-le dans un plat et mettez un poids dessus pour aider à la marination (comme une boîte de conserve propre ou un autre objet lourd).

- Mettez le saumon au réfrigérateur pendant 24 à 48 heures. Retournez le saumon une fois toutes les 12 heures environ. Pendant la marination, le saumon va libérer son eau, ce qui va créer une saumure.

créer une sauce lisse. Ajustez la quantité de sucre et de vinaigre selon votre goût.

- Après 24 à 48 heures, le gravlax est prêt. Tranchez-le finement, en biais.

Vous pouvez le servir sur du pain de seigle, avec un peu de sauce à la moutarde et des tranches de concombre frais.

**Conseil :** Vous pouvez ajouter des épices comme des graines de coriandre ou des baies de genièvre dans le mélange de sel et de sucre pour un goût plus aromatique.

## Recette

# Gravlax (saumon mariné suédois)



## Coopération dans le domaine de l'information : l'ambassadeur de l'Argentine en Algérie visite le siège de l'APS

L'ambassadeur de la République argentine en Algérie, Atilio Berardi Hueda, a effectué, hier, une visite au siège de l'agence Algérie presse service (APS), où il a été reçu par le directeur général, Samir Gaid. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion de la coopération entre l'Algérie et l'Argentine dans le domaine de l'information, au niveau des relations d'amitié historiques unissant les deux pays. A l'occasion, les deux parties ont mis en avant «l'importance de renforcer les mécanismes d'échange d'informations et de contenus médiatiques, ainsi que les expertises et les expériences et ce, dans tous les domaines liés au secteur de l'information et de la communication». L'ambassadeur de l'Argentine a également visité le musée de l'APS qui retrace les différentes étapes de développement de l'agence depuis sa création en 1961.

## Communication parlementaire avec le public et les médias : lancement d'un cycle de formation au profit des députés

Hier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), un cycle de formation sur les techniques de communication au profit des députés a été lancé, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette session de formation tend à «optimiser les compétences de communication parlementaire avec le public et les médias, y compris l'interaction sur les réseaux sociaux». S'étalant sur deux jours, cette formation bénéficiera à «des députés de diverses formations politiques, choisis selon une représentation proportionnelle». Lors de l'ouverture de la session, le directeur général de la législation, Monzer Rabah a souligné «l'importance de la formation des députés dans les domaines relatifs à leurs missions», mettant en avant «l'importance de la convention conclue avec l'Ecole nationale d'administration (ENA) pour atteindre ces objectifs». De son côté, le directeur général de l'ENA, Abdelhamid Amoura, a émis le vœu de voir cette session se dérouler «dans un cadre scientifique et interactif contribuant au renforcement de la performance parlementaire», conclut le communiqué.

## TAC 2025 : toutes les conditions réunies pour le succès de la 25<sup>e</sup> édition

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, a annoncé que toutes les conditions sont réunies pour le succès du 25<sup>e</sup> Tour d'Algérie cycliste (TAC 2025), qui se déroulera du 9 au 18 février. Ce Tour de 1.404 kilomètres, répartis sur dix étapes, traversera 13 villes de l'est et du sud du pays. Le départ historique se fera depuis la Tunisie le 8 février. Avec 17 équipes de 12 pays, dont six algériennes, cette édition promet une compétition intense, avec des étapes plates pour les sprinters et montagneuses pour les grimpeurs. Barbari a souligné les retombées économiques, touristiques et culturelles du Tour, visant à promouvoir le tourisme en Algérie. Les cyclistes algériens auront l'opportunité de se frotter à des adversaires de qualité pour améliorer leur classement mondial en vue du Mondial 2025 au Rwanda.

## FAB : le collège technique national reporté pour des raisons organisationnelles

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a annoncé hier le report du collège technique national 2025, initialement prévu les 7 et 8 février au complexe Sveltesse de Chéraga (Alger), en raison de raisons organisationnelles et circonstancielles. La nouvelle date de cette rencontre n'a pas encore été déterminée, mais les parties concernées seront informées en temps voulu. Ce collège devait aborder plusieurs sujets essentiels, dont les projets de développement, le système de compétition, la coordination entre les Ligues et les clubs, ainsi que le programme des sélections nationales et la lutte contre le dopage. Le Directeur technique national (DTN), les présidents des Directions techniques méthodologiques, ainsi que plusieurs techniciens, dont les directeurs techniques des clubs et des représentants des sports militaires, étaient attendus pour cette rencontre.

### Proverbe

En sa cérémonie,  
il était dormeur,  
et dans celle des autres,  
il est devenu danseur.

### Chiffre du jour

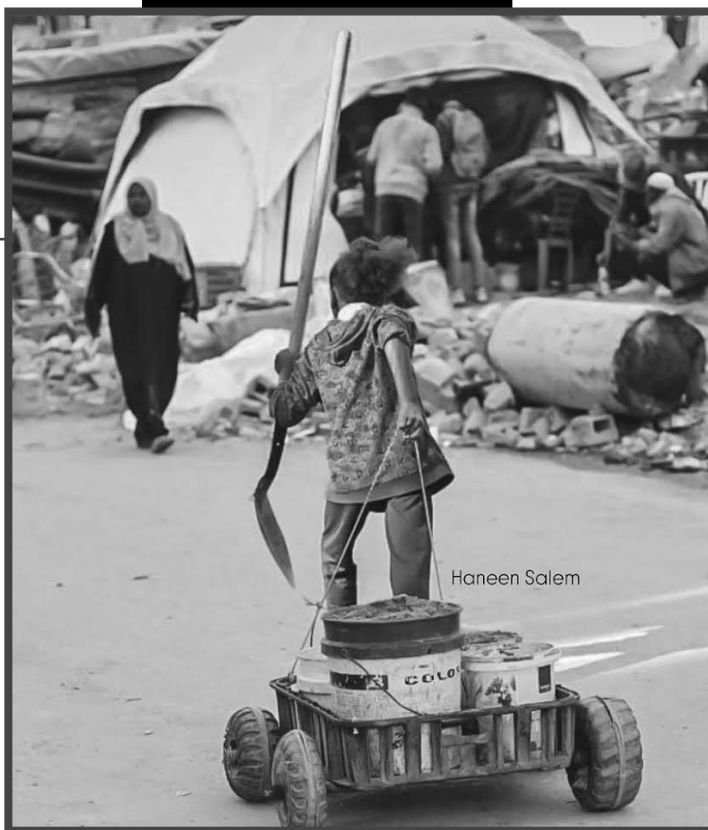
30

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) compte lancer le raccordement au réseau ferroviaire national de 30 silos de céréales, dans le cadre de ses efforts visant à augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, indique un responsable de l'Agence.

### Déclaration du jour

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que «les réparations relatives aux explosions nucléaires et à l'utilisation d'armes chimiques par la France dans le Sud de l'Algérie est un sujet indispensable pour la reprise de la coopération bilatérale», appelant à «régler définitivement ces contentieux».

### PHOTO DU JOUR



## Infos monde

### Hamas : l'entité sioniste accusée de retarder la reconstruction à Ghaza malgré le cessez-le-feu

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a accusé l'occupation de retarder la mise en œuvre de l'accord relatif à l'aide et à la reconstruction à Ghaza, où les bombardements sionistes se sont poursuivis pendant plus de 15 mois jusqu'à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, le 19 janvier dernier. «Malgré la destruction massive du secteur de la santé, l'occupation n'a autorisé aucune initiative de restauration ni l'entrée de fournitures médicales essentielles», a déclaré le porte-parole Hazem Qassem dans un communiqué. «Les livraisons de carburant restent bien inférieures à ce qui était stipulé dans l'accord, et la quantité atteignant le nord de Ghaza est négligeable», a-t-il ajouté. Le Hamas a appelé les médiateurs, le Qatar et l'Égypte, ainsi que les garants du cessez-le-feu, à «contraindre l'occupation à autoriser immédiatement l'entrée du matériel de secours prévu par l'accord, en particulier les tentes, le carburant, les denrées alimentaires et les machineries lourdes, tout en veillant à mettre un terme à toutes les autres violations et infractions».

### Pétrole : les prix en hausse après les nouvelles taxes douanières de Trump

Les prix du pétrole ont connu une légère hausse, hier, en raison des nouvelles taxes douanières imposées par le président américain Donald Trump et de l'incertitude avant la réunion de l'Opep+. Le Brent a augmenté de 0,03%, atteignant 76,33 dollars le baril, tandis que le West Texas Intermediate (WTI) a gagné 0,2%, atteignant 73,56 dollars. Les marchés ont réagi aux décisions de Trump d'imposer des taxes douanières sur les importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine, ce qui suscite des inquiétudes concernant l'approvisionnement mondial en pétrole. Les experts estiment que ces taxes pourraient avoir un impact négatif sur la croissance mondiale et provoquer une guerre commerciale. Les opérateurs suivent de près la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep-non Opep, prévue pour plus tard dans la journée, pour évaluer les conditions du marché et les ajustements possibles de la production.

### Attaque meurtrière à Haïti : au moins 50 morts et des dizaines de blessés

Les médias locaux de Haïti rapportent qu'au moins 50 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées lors d'une attaque menée par des gangs armés contre Kenscoff, une ville située à une dizaine de kilomètres de la capitale haïtienne, Port-au-Prince. Lors de l'assaut, visant à prendre le contrôle de la région, une centaine d'habitations ont également été incendiées, selon une organisation indépendante de la société civile. Le porte-parole de la Police nationale d'Haïti, Michel-Ange Louis Jeune, a, quant à lui, déclaré que les forces de sécurité avaient tué 20 membres de gangs lors de l'opération et a assuré que des mesures étaient prises pour rétablir l'ordre. Les forces de sécurité locales ayant été débordées, des renforts ont dû être envoyés dans la ville. Haïti, pays des Caraïbes de plus de 11 millions d'habitants, est confronté depuis des années à des crises politiques, économiques et sécuritaires. Les gangs armés contrôlent désormais environ 80% de Port-au-Prince, et la violence ne cesse de s'intensifier. Rien qu'en 2024, plus de 5.000 personnes ont été tuées lors d'attaques liées aux gangs.

### Jordanie : le roi Abdallah II rencontre Donald Trump à la Maison Blanche le 11 février

Le roi Abdallah II de Jordanie rencontrera le président américain Donald Trump à la Maison Blanche le 11 février, a annoncé la Cour royale jordanienne, dimanche. Cette visite répond à une invitation du président américain, peut-on lire dans un bref communiqué. Donald Trump avait suggéré, le week-end dernier, que les Palestiniens de la Bande de Ghaza soient transférés en Jordanie et en Égypte, qualifiant l'enclave de «site de démolition» après la guerre menée par l'entité sionistes. Sa proposition a toutefois été rejetée avec véhémence par Amman et Le Caire. Les ministres de six pays arabes réunis au Caire, samedi, ont fermement rejeté le déplacement des Palestiniens de la bande de Ghaza et renouvelé leurs appels à la mise en œuvre d'une solution à deux États. Organisée à l'initiative de l'Égypte, la réunion a rassemblé des représentants de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis (EAU), du Qatar, de la Jordanie, de la Palestine et de la Ligue arabe. À l'issue des discussions, une déclaration commune a été publiée, soulignant l'importance de parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient.

## «INNOVONS ENSEMBLE»

# Une première édition marquante d'un atelier de travail de l'Anep à Alger

Dimanche, à Alger, se sont conclus les travaux de la 1<sup>re</sup> édition de l'atelier de travail «Innovons ensemble», organisé par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep).



La cérémonie de clôture, présidée par Messaoud Alghem, PDG de l'Anep, a réuni un représentant du ministre de la Communication, des directeurs généraux des institutions médiatiques publiques, ainsi que le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (Arav), Amar Bendjedda. Lors de son discours, Alghem a insisté sur le fait que cette première édition de l'atelier représente «l'une des initiatives majeures du groupe pour

tracer un avenir prometteur», précisant que «la créativité et le renouveau constituaient les objectifs principaux de cette rencontre».

Il a salué les «idées et initiatives innovantes» présentées lors de cet atelier, soulignant qu'elles incarnaient «l'esprit d'innovation et d'excellence que l'Anep ambitionne de promouvoir dans une Algérie nouvelle, fière de ses compétences et de ses enfants».

«L'Anep participe activement à la construction du pays grâce à l'engagement de ses enfants dévoués», a

ajouté Alghem. La cérémonie a en outre vu la distinction des trois premiers groupes lauréats parmi les huit, portant les noms des choucha de la glorieuse Guerre de libération et des symboles de la résistance populaire contre le colonialisme français.

A cette occasion, une convention a été signée entre l'Anep et l'Entreprise publique de télévision (EPTV) pour «renforcer le partenariat stratégique et élargir les perspectives de coopération entre les deux entités».

A. B.

## proverbe

*Les dents et la langue ne se battent pas.*



Collaboration dans les domaines de l'enseignement et de la recherche  
**Le Centre universitaire Salhi-Ahmed de Nâama et l'Université de Carthage scellent un partenariat stratégique**

Le Centre universitaire Salhi-Ahmed de Nâama a conclu, hier, un accord de coopération avec l'Université de Carthage (Tunisie), visant à renforcer la collaboration dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, comme l'a annoncé l'établissement d'enseignement supérieur.

Cet accord a été signé par le recteur du Centre universitaire Salhi-Ahmed, le professeur Safi Habib, et la présidente de l'Université de Carthage, la professeure Nadia Mazougui. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de conférences «Fari Bouanani Djamel El Hak» du Centre.

L'objectif principal de cet accord est de favoriser une coopération accrue entre les deux institutions, «de coordonner leurs efforts et d'unir leurs actions pour promouvoir et développer la recherche scientifique et la coopération pédagogique dans diverses disciplines». Un autre volet important de l'accord concerne «l'échange de publications et de documents scientifiques entre les membres des corps professoraux des deux universités».

Par ailleurs, cet accord «renforcera la coopération dans le domaine de l'échange des doctorants, de la co-direction de thèses», ainsi que dans «l'échange des membres des corps professoraux et des chercheurs». Il prévoit également «l'organisation de formations, de colloques et de séminaires».

Le recteur du Centre universitaire de Nâama a souligné que cette signature permettra «de renforcer les échanges scientifiques, académiques et culturels entre les établissements universitaires algériens et tunisiens».

De son côté, la présidente de l'Université de Carthage a souligné «l'importance de cet accord», qu'elle «considère comme un levier pour ouvrir de vastes perspectives de coopération entre les chercheurs, les enseignants et les étudiants des deux institutions», contribuant ainsi «à la promotion et au développement de la recherche scientifique dans divers domaines».

S. G.

## CNR

# Un appel aux retraités pour utiliser les services numériques lors du renouvellement des documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a informé les bénéficiaires d'une allocation ou d'une pension de retraite, nés en février, qu'ils doivent renouveler leurs documents justificatifs au cours de ce mois. La CNR encourage ces bénéficiaires à privilégier les services numériques mis en place pour effectuer cette démarche à distance, sans se déplacer dans les agences locales, via la plateforme mobile «RetraiteDz», indique un communiqué publié hier.

Pour le renouvellement des documents relatifs aux pensions directes, celui-ci s'effectuera par reconnaissance faciale (R-Face), permettant de vérifier que le bénéficiaire est toujours en vie. En ce qui concerne les pensions transférées, les bé-

néficiaires devront d'abord confirmer leur identité grâce à la reconnaissance faciale, puis scanner et télécharger les documents requis (selon le cas) via l'application mobile. Une fois l'opération validée, une notification sera envoyée par l'application «RetraiteDz» pour confirmer la finalisation du renouvellement des documents justificatifs à distance, précise le communiqué. Afin d'améliorer les services administratifs et simplifier les démarches pour les retraités, la CNR adopte une stratégie structurée qui prévoit le renouvellement annuel des documents justificatifs, en fonction du mois de naissance de chaque retraité. Les documents à renouveler chaque année pour les retraités directs in-

cluent une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, ou un certificat de vie pour les retraités célibataires.

Pour les bénéficiaires de la retraite de réversion, les documents à renouveler varient selon le cas. Pour la veuve, il s'agit d'un certificat de non-remariage et d'une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales. La fille orpheline majeure doit fournir une attestation de non-activité professionnelle rémunérée. Les orphelins majeurs devront présenter un certificat de scolarité pour les plus de 21 ans, ainsi qu'une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans. Les ascendants doivent renouveler leur fiche familiale de l'état civil avec mention marginale (en



vie). Enfin, pour les enfants présentant une inaptitude au travail, une attestation de non-activité professionnelle rémunérée, accompagnée d'une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, est requise.

Y. D.